

ALTITUDE

Société par Actions Simplifiée au capital de 513 741 euros
Siège Social : 23 Rue de l'Arcade, 75008 PARIS
379 617 822 R.C.S PARIS

La « Société »

RAPPORT DE GESTION

**COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation, les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par les statuts.

COMPTES SOCIAUX

Les comptes de la Société ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur qui sont identiques à celles utilisées pour l'exercice précédent.

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le 1er juin 2023, la société ALTITUDE a ouvert un établissement secondaire à Val de Reuil et a intégré 4 nouveaux collaborateurs dans cette agence.

Fin juin 2023, ALTITUDE a cédé l'intégralité de ses titres et comptes courants LINKT HOLDING à une de ses filiales, INFRA BTOB HOLDCO, dans une optique de regroupement des activités télécom B2B. Cette opération a permis le remboursement par anticipation des prêts consentis par les banques pour un montant total de 30.000.000 euros.

Des dividendes pour un montant de 15.500.000 euros ont été distribués sur 2023.

LES EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

La Société Altitude a acquis 83 actions de sa filiales ATH au cours du premier trimestre 2024.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le chiffre d'affaires de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 est de 10 137 537 euros. Il était de 6 961 223 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 12 118 723 euros contre 8 419 268 euros au titre de l'exercice précédent. Le montant des traitements et salaires de l'exercice s'élève à 3 426 870 euros, il était de 1 958 592 euros au titre de l'exercice précédent, et le montant des cotisations sociales s'élève à 2 282 966 euros contre un montant de 1 101 180 euros au titre de l'exercice précédent. L'effectif moyen de salariés est de 30,41.

Le total des charges d'exploitation de l'exercice est de 10 482 875 euros contre 6 067 233 euros pour l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation s'établit donc à un montant de 1 635 848 euros contre un montant de 2 352 035 euros au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier d'un montant de 14 422 827 euros le résultat courant avant impôts de l'exercice s'élève à un montant de 16 058 675 euros.

Au titre de l'exercice précédent, le résultat financier était de 1 252 410 euros pour un résultat courant avant impôts de 3 604 444 euros.

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à 174 067 538 euros, il était de 19 254 098 euros au titre de l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés est de 11 403 660 euros contre 1 416 750 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 178 722 553,30 euros, contre un bénéfice de 21 441 792,43 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des capitaux propres s'élève à 1 609 161 577 euros au 31 décembre 2023.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 178 722 553,30 euros.

La Présidente propose l'affectation suivante :

- En totalité au compte report à nouveau portant ainsi ce compte à un total de 243 679 229,13 euros.

DIVIDENDES

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2022	15 499 969,80	40 %	30,17
31 décembre 2021	néant	40 %	néant
31 décembre 2020	néant	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES DU RESULTAT FISCAL

L'Associée Unique prend acte qu'aucune dépense somptuaire et charge non déductible telles que visées par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été engagée au titre de l'exercice.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. ACTIVITE DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

A ce rapport est joint un tableau récapitulatif des filiales et participations détenues au 31 décembre 2023.

2. PRISES DE PARTICIPATIONS, PRISES DE CONTRÔLE, CESSIONS DE PARTICIPATIONS AU COURS DE L'EXERCICE

Sur le troisième trimestre 2023, ALTITUDE s'est reluée dans sa filiale ATH à hauteur de 3.49%, en rachetant 4.915 actions auprès de salariés et/ou mandataires ayant bénéficié d'actions gratuites.

Courant juillet 2023, ALTITUDE a acquis 4500 titres de sa filiale ALTEAME, soit 10%, portant ainsi son pourcentage de détention à 90%.

En fin d'année, ALTITUDE a cédé 100% des titres de la société IFE1.

ALTITUDE a constitué deux sociétés : IFE4 et IFE5, le 29 novembre 2023 dont la valeur des titres s'élève à 10 000 euros chacune.

ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément à la Loi, la Présidente vous présentera le rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

En application de l'article D. 441-6 du Code de commerce, vous trouverez, en annexe du présent rapport de gestion, les tableaux de synthèse des informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société définis par les articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce.

PRETS INTERENTREPRISES

En application de l'article L. 511-6 du Code monétaire et financier, nous vous informons que la Société n'a consenti, au cours de l'exercice, aucun prêt à des microentreprises, PME, ETI avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'objectif prioritaire de la Société est, au cours de l'exercice 2024, de poursuivre le développement de ses activités, en fonction des opportunités qui se présenteront.

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Debarme', with a horizontal line underneath.

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

7 rue Andreï Sakharov
76130 MONT SAINT AIGNAN
S.A.S au capital de 348 921€
378 735 823 RCS Rouen
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Rouen

CABINET ROBIN CONFIDUREC

34 rue de Turbigo
75003 PARIS
S.A.S au capital de 40 000€
732 038 468 RCS Paris
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Paris

SAS ALTITUDE

SAS au capital de 513 741 Euros

23 rue de l'Arcade

75008 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

7 rue Andreï Sakharov
76130 MONT SAINT AIGNAN
S.A.S au capital de 348 921€
378 735 823 RCS Rouen
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Rouen

CABINET ROBIN CONFIDUREC

34 rue de Turbigo
75003 PARIS
S.A.S au capital de 40 000€
732 038 468 RCS Paris
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Paris

SAS ALTITUDE

SAS au capital de 513 741 Euros

23 rue de l'Arcade

75008 PARIS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Sommaire

- Rapport sur les comptes consolidés

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

7 rue Andreï Sakharov
76130 MONT SAINT AIGNAN
S.A.S au capital de 348 921€
378 735 823 RCS Rouen
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Rouen

CABINET ROBIN CONFIDUREC

34 rue de Turbigo
75003 PARIS
S.A.S au capital de 40 000€
732 038 468 RCS Paris
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Paris

ALTITUDE

23 rue de l'Arcade
75008 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la SAS ALTITUDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Faits majeurs et écarts d'acquisition : les paragraphes 1 « Faits majeurs de l'exercice » dans la partie « Sous-groupe Altitude Infra » sous-partie « Croissance externe et développements » et 11 « Ecart d'acquisition » de l'annexe exposent l'origine, les valeurs, ainsi que le traitement comptable retenu dans le cadre des opérations de croissance externe et de développements du groupe Altitude sur l'exercice 2023. Dans le cadre de notre justification d'appréciation, nous avons examiné les méthodes comptables utilisées, les données et hypothèses retenues, la documentation fournie ainsi que les évaluations qui en résultent. Par ailleurs, nous nous sommes assurés que l'annexe aux états financiers donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de la Présidente.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont-Saint-Aignan et à Paris, le 26 Juin 2024

Les Commissaires aux comptes

Robin-Cofidurec, représenté par,
Oliver ROBIN, associé

DEC, représenté par,
Guillaume DOISY, associé

ALTITUDE
Comptes consolidés
Exercice clos le 31.12.2023

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023

En KC :	Notes :	31/12/2023		31/12/2022	
		Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles	12	674 949	120 173	554 775	936 780
Dont écarts d'acquisition	11	380 418	4 364	376 054	379 550
Immobilisations en concession	13	4 508 626	728 941	3 779 685	2 687 373
Immobilisations corporelles	14	574 896	78 759	496 137	495 483
Immobilisations financières	15	180 139	17 575	162 564	191 222
Titres mis en équivalence					0
Total Actif Immobilisé		5 938 610	945 448	4 993 161	4 310 859

Stocks et encours	16.1	28 312	3 375	24 937	33 417
Clients et comptes rattachés	16.2	306 084	10 099	295 985	330 099
Autres créances et comptes de régularisation	16.3	347 807	3 854	343 953	362 993
Valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	17	800 702	0	800 702	138 651
Disponibilités ⁽²⁾	17	427 080		427 080	735 526

Total Actif		7 848 595	962 777	6 885 818	5 911 545
--------------------	--	------------------	----------------	------------------	------------------

Capital	18			514	514
Primes liées au capital				8 734	8 734
Réserves				-57 319	-124 171
Subventions				562 925	563 447
Résultat de l'exercice				33 725	34 915
Autres				0	0
Total Capitaux Propres part du groupe				548 578	483 438

Intérêts hors groupe				821 118	430 227
Provisions	19			47 946	40 767
Comptes courants des associés majoritaires				8 079	3 432
Comptes courants des associés minoritaires ⁽⁴⁾				384 237	125 792
Emprunts et dettes financières ⁽³⁾	20			3 310 153	3 200 333
Fournisseurs et comptes rattachés	16.2			477 375	481 307
Autres dettes et comptes de régularisation	16.3			1 288 334	1 146 249

Total Passif				6 885 818	5 911 545
---------------------	--	--	--	------------------	------------------

(1)	31/12/2023	31/12/2022
VMP corporate	519 190	102 857
VMP projet	281 511	35 799
Total VMP - Equivalent de trésorerie	800 702	138 656

(2)	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités corporate	260 451	316 576
Disponibilités projet	166 629	418 950
Total disponibilités	427 080	735 526

(3)	31/12/2023	31/12/2022
Dettes projet sans recours actionnaire	2 132 712	2 151 199
Dettes corporate	1 177 440	1 049 134
Total emprunts et dettes financières	3 310 153	3 200 333

(4)	31/12/2023	31/12/2022
Comptes courants des associés minoritaires bloqués	49 182	124 704
Comptes courants des associés minoritaires non bloqués	335 054	1 088
Total comptes courants des associés minoritaires	384 237	125 792

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023

En K€ :	Notes :	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	4	721 196	642 875
Production immobilisée intragroupe	5	423 997	350 532
Autres produits d'exploitation	5	39 843	42 006
Achats consommés		-722 290	-672 621
Charges de personnel	6.2	-126 016	-110 075
Autres charges d'exploitation		-50 957	-31 160
<i>EBITDA (*)</i>		285 772	221 557
Impôts et taxes		-8 619	-8 150
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7	-254 136	-137 891
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		23 017	75 516
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	7-11	-1 630	-1 623
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		21 387	73 894
Charges et produits financiers	8	-115 654	-55 797
Résultat courant des sociétés intégrées		-94 267	18 096
Charges et produits exceptionnels	9	129 740	26 135
Participation des salariés		-5 148	-5 738
Impôt sur les bénéfices	10	-63 659	-35 722
Résultat net des entreprises intégrées		-33 333	2 771
Quote part de résultat des entités mises en équivalence			-1 719
Résultat net de l'ensemble consolidé		-33 333	1 052
Intérêts minoritaires		-67 058	-33 863
Résultat net (part du groupe)		33 725	34 915
(*)			
EBITDA Projet		140 511	51 523
EBITDA Corporate		145 261	170 034
Total		285 772	221 557

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023

<i>En KC :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net des entreprises intégrées	-33 333	2 771
Ajustements		
Elim. des amortissements et provisions	276 308	151 462
Elim. de la variation d'impôt différé	600	136
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-162 655	-38 454
Total marge brute d'autofinancement	80 919	115 915
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	213 061	172 568
Flux de trésorerie générés par l'activité	293 980	288 483
Incidence des variations de périmètre	-94 343	-68 504
Acquisition d'immobilisations*	-825 400	-595 427
Variation BFR investissement	-11 009	10 248
Cession d'immobilisations	107 567	15 779
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-823 185	-637 904
Augmentations de capital en numéraire	429 550	104 595
Augmentations (réductions) de comptes courants hors groupe	311 903	18 199
Emission d'emprunts	547 886	756 463
Remboursement d'emprunts	-396 638	-118 355
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-15 497	
Dividendes payés aux minoritaires	-3 859	-118
Cession (acq.) nette actions propres		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	873 346	760 784
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence des changements de principes comptables		
Variation de trésorerie	344 142	411 363
Trésorerie d'ouverture cf note 18	871 704	460 341
Trésorerie de clôture cf note 18	1 215 846	871 704
<i>* dont subventions d'investissements</i>	<i>27 700</i>	<i>24 483</i>

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Libellés (K€)	Groupe	Hors Groupe	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2022	483 438	430 227	913 666
Distribution de dividendes	-15 500	-3 855	-19 355
Variation de capital ⁽¹⁾	4	23 757	23 761
Résultat 2023	33 725	-67 058	-33 333
Variation de périmètre ⁽²⁾	10 815	283 658	294 473
Actions propres			0
Variation des subventions d'investissements	-3 153	2 812	-340
Autres ⁽³⁾	39 249	151 576	190 825
Capitaux propres au 31/12/2023	548 578	821 118	1 369 696

(1) Dont 19 590 K€ relatif à la part revenant aux minoritaires sur l'augmentation de capital chez Losange.

(2) Dont :

- a. 303 591 K€ liés à l'ouverture du capital d'Altitude Infra aux investisseurs Arjun et Infrared sur l'exercice 2023.
- b. Reclassement des intérêts minoritaires de 10 804 K€ vers les réserves groupes lié à la cession interne des titres Linkt Holding à Infra BtoB Holdco engendrant une dilution du pourcentage d'intérêt dans l'entité Linkt Holding.

(1) Correspond notamment pour 192 092 K€ à la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue de Rosace et Losange lors de l'allocation des actifs et des passifs. Depuis la fin de l'exercice 2022, suite à l'acquisition de nouvelles parts, un changement de méthode de consolidation de mise en équivalence à intégration globale a été effectué sur ces deux entités.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTES ANNEXES

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023.....	3
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
1 Faits majeurs de l'exercice.....	9
2 Principes et méthodes comptables	15
2.1 Règles et méthodes comptables.....	15
2.2 Entités ad hoc	15
2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés	15
2.4 Recours à des estimations.....	16
2.5 Regroupements d'entreprises	16
2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères	16
2.7 Immobilisations incorporelles	17
2.8 Délégation de service public.....	18
2.9 Immobilisations corporelles	19
2.10 Contrats de location	20
2.11 Participations et autres immobilisations financières	20
2.12 Stocks et en-cours	20
2.13 Valeurs mobilières de placement.....	21
2.14 Créances	21
2.15 Impôt différé	21
2.16 Engagements envers les salariés	22
2.17 Provisions	23
2.18 Fournisseurs et autres créditeurs	23
2.19 Chiffre d'affaires	23
3 Périmètre de consolidation.....	24
3.1 Sociétés consolidées.....	24
3.2 Sociétés exclues du périmètre de consolidation.....	29
4 Chiffre d'affaires	30
5 Autres produits.....	30
6 Personnel	31
6.1 Effectifs	31
6.2 Charges de personnel	31
7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	32
8 Résultat financier.....	32
9 Résultat exceptionnel	33
10 Impôts sur les résultats	33
10.1 Charge d'impôt.....	33

10.2	Actifs et passifs d'impôts différés	34
11	<i>Ecart d'acquisition</i>	35
12	<i>Immobilisations incorporelles nettes.....</i>	36
13	<i>Immobilisations mises en concession</i>	37
14	<i>Immobilisations corporelles nettes</i>	38
15	<i>Immobilisations financières nettes</i>	38
16	<i>Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement.....</i>	39
16.1	Stocks et encours	39
16.2	Créances et dettes d'exploitation	39
16.3	Autres créances et autres dettes d'exploitation	39
17	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	40
18	<i>Capitaux propres consolidés.....</i>	41
19	<i>Provisions</i>	41
20	<i>Emprunts bancaires et passifs financiers.....</i>	41
21	<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	42
22	<i>Engagements hors bilan</i>	43
23	<i>Événements postérieurs à la clôture de l'exercice</i>	49

1 Faits majeurs de l'exercice

ALTITUDE SAS :

Au cours de l'exercice, Altitude SAS s'est reluée à hauteur de 3,5% dans sa filiale ATH (ex Altitude Infrastructure Holding) en rachetant à des salariés détenteurs d'actions gratuites une quote-part de leurs actions.

SOUS GROUPE ALTITUDE INFRA :

À la suite d'une année 2022 particulièrement riche en développements, le groupe ATH a de nouveau connu sur 2023 une dynamique de croissance extrêmement soutenue, grâce à la réalisation d'opérations stratégiques d'envergure mais également à une croissance organique très significative.

L'année 2023 a été marquée par la réorganisation du Groupe en deux pôles d'activités :

- Altitude Infra, qui regroupe les activités historiques Fibres Grand Public, au travers des sociétés Altitude Infra Construction, Altitude Infra Exploitation et Altitude Infra THD.
- Un pôle Btob qui regroupe les activités à destination des entreprises avec les entités Covage acquises en 2021, Linkt ainsi que Phibee Telecom et Airmob et Netwo.

Deux holdings, filiales à 100% d'ATH (ex Altitude Infrastructure Holding), ont été désignées pour regrouper les entités de chaque pôle.

Au cours du mois d'avril, un apport d'Altitude Infrastructure Construction et d'Altitude Infrastructure Exploitation a été réalisé à Altitude Infra ainsi qu'une cession d'Altitude Infrastructure THD.

La holding Btob est dénommée Infra Btob Holdco, tête du groupe de la consolidation Infra Btob Holdco.

Courant avril, Covage Infra et Covage Infra Concessions Holding ont été apportés à cette holding et les entités Airmob Groupe et Phibee Télécom lui ont été cédées. Fin juin, Linkt Holding et ses filiales ont également été cédées par Altitude SAS à Infra Btob Holdco, finalisant ainsi la rationalisation des pôles d'activité.

Dans la continuité de cette réorganisation, l'entité mère Altitude Infrastructure Holding a effectué un changement de dénomination sociale au cours de l'exercice pour devenir ATH.

Appels d'offre et contrats de DSP

Pôle BtoB

Acquisition des réseaux de la Communauté Urbaine d'Arras et Technolac

Le 15 décembre 2023, le réseau de la Communauté Urbaine d'Arras a été acquis par la société Arras Networks, qui était jusqu'alors délégataire de la Délégation de Service Public. La société est donc maintenant pleinement propriétaire du réseau.

Afin de compléter le maillage territorial engagé par des déploiements d'infrastructure en pleine propriété, la société Covage Infra a acquis le réseau de Technolac auprès de Chambéry Grand Lac Economie le 22 décembre 2023.

Croissance externe et développements

Altitude Infra

Ouverture du capital Altitude Infra

Au cours de l'année 2023, dans la continuité de la réorganisation du groupe en deux pôles d'activités distincts, la holding regroupant les entités du FttH, Altitude Infra, a ouvert son capital à deux investisseurs minoritaires, Arjun et Infrared.

Ces opérations ont entraîné la dilution de la participation d'ATH dans le sous-groupe Altitude Infra, portant ainsi sa participation de 100% à 60,69%.

L'impact de ces dilutions s'est traduit par une plus-value exceptionnelle de 162,5 millions d'euros (cf note 9 Résultat exceptionnel).

Allocation du prix d'acquisition de Rosace et Losange

Le 28 décembre 2022, Altitude infrastructure THD et Salmacis ont procédé au rachat de titres détenus par le fonds d'investissement Quaero dans les sociétés Rosace Fibre (achat de 27% des titres) et Losange Fibre (achat de 25% des titres), les deux réseaux d'initiative public FTTH du Grand Est. Cette opération avait donné lieu à la comptabilisation d'écarts d'acquisition préliminaires respectivement de 32 695 K€ et 59 859K€.

Le Groupe a procédé sur l'exercice 2023 à l'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés. Des actifs incorporels « contrats de concession » ont été reconnus. Un écart de réévaluation par rapport à la quote-part de capitaux propres antérieurement consolidée par mise en équivalence a été porté directement dans les réserves consolidées.

L'impact sur les fonds propres du groupe de ces réévaluations des contrats de concession a été de 27 527 K€ pour Losange et 13 388 K€ pour Rosace.

Le goodwill résiduel à l'issu des travaux d'allocation des actifs et passifs identifiables est de 12 177 K€ pour Losange et 14 752 K€ pour Rosace.

Augmentation du pourcentage de détention dans Losange Exploitation

Le 20 novembre 2023, la société AIE a fait l'acquisition de 7% des titres de la société Losange Exploitation, sa détention passant ainsi de 50% à 57%.

Cette opération n'engendrant pas de modification de contrôle, la société Losange Exploitation reste donc consolidée en intégration proportionnelle.

Augmentation du pourcentage de détention dans Alto

Le 31 mars 2023, Alto a remboursé auprès de son partenaire financier son crédit relais fonds propres pour un montant de 32,8 millions d'euros.

Conformément à la documentation de crédit, une augmentation du capital social inégalement souscrite par les associés a alors été effectuée, entraînant de fait la relution d'AITHD dans Alto qui détient désormais 73% d'Alto versus 68,52% avant l'opération.

Financements

Souscription d'un emprunt chez Altitude Infra Exploitation

Au cours de l'exercice 2023, l'entité Altitude Infra Exploitation a souscrit un emprunt auprès d'un groupement d'établissements bancaire à hauteur de 84 millions d'euros.

Pôle BtoB

Acquisition de minoritaires des entités Linkt

Au cours du dernier trimestre 2023, des opérations capitalistiques ont provoqué une relution de la participation d'Infra BtoB Holdco dans Linkt Holding, à savoir :

- une augmentation de capital intégralement souscrite par Infra BtoB HoldCo ;
- des rachats de titres auprès de minoritaires.

La détention d'Infra BtoB Holdco dans Linkt Holding est ainsi passée de 88,19% à 99,80%.

Ces opérations ont engendré la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire de 46,7 millions d'euros

Acquisition de Netwo

Le 18 juillet 2023, Infra B2B Holdco a fait l'acquisition de Netwo, une plateforme Saas dédiée à la vente d'infrastructure et de services télécoms, avec l'objectif de dynamiser et renforcer les opérateurs alternatifs télécoms B2B.

Un écart d'acquisition de 6,2 millions d'euros a été comptabilisé à la date d'acquisition (cf note 11).

Conformément au règlement CRC 2020-01, le Groupe dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à celui de l'acquisition pour procéder à l'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés de Netwo.

Ces travaux ne sont pas encore finalisés au 31 décembre 2023 (cf note 11).

Acquisition d'Airmob 2022

En 2022, au titre de l'acquisition de l'entité Airmob Telecom, un écart d'acquisition a été comptabilisé à la date d'acquisition, avant allocation du prix d'acquisition aux actifs identifiables acquis et aux passifs assumés.

Le groupe a procédé sur l'exercice 2023 à une allocation d'actifs incorporels dont notamment une relation clientèle pour 6,4 millions d'euros.

Acquisition Phibee 2022

En 2022, au titre de l'acquisition de l'entité Phibee Telecom, un écart d'acquisition a été comptabilisé à la date d'acquisition, avant allocation du prix d'acquisition aux actifs identifiables acquis et aux passifs assumés.

Le groupe a procédé sur l'exercice 2023 à une allocation d'actifs incorporels dont notamment une relation clientèle pour 3,6 millions d'euros et une plateforme d'opérateur virtuel pour 3,2 millions d'euros.

Financements

Pôle BtoB

Remboursements partiels des financements de Covage Infra Concessions

La société Covage Infra Concessions a remboursé par anticipation 80M€ de financement senior, qui avait pour objet le financement de l'acquisition des DSP de Covage en 2021. Le reliquat de dette est de 90M€.

Déploiement et commercialisation

Altitude Infra

Le déploiement s'est poursuivi en 2023 avec la livraison par le constructeur de plus de 694 000 nouvelles prises commercialisables, en particulier sur les réseaux de Losange, Landes, Yonne, Somme, Manche, Calvados et Haute Savoie.

Par ailleurs, le procès-verbal de Recette Globale et Définitive (RGD) du Réseau Losange a pu être signé le 30 juin 2023, avec un constat d'achèvement de la Tranche Ferme du réseau au 1er juin 2023.

La signature de la RGD a entraîné l'activation et la mise en service du réseau, de même que l'intégration du réseau dans les biens de la DSP.

Le Procès-Verbal de RGD confirme la livraison de :

- 262 liens de collecte et 26 liaisons de bouclage ;
- 262 NRO et 1881 SRO ;
- 951 807 prises APS.

La recherche de qualité des réseaux a conduit le Groupe à mobiliser 21 millions d'euros pour lancer le projet Spring 2, un programme ambitieux de rénovation des réseaux, garantissant des infrastructures modernes et efficaces pour les utilisateurs. Cette rénovation va au-delà de la modernisation des infrastructures : elle vise également à renforcer notre dynamique commerciale en offrant des services de qualité supérieure.

Ainsi, ce sont plus de 494 000 nouveaux clients en 2023 pour les réseaux d'AITHD, ce qui correspond à une augmentation de 40% de notre parc client par rapport à fin 2022, faisant ainsi passer le taux de pénétration (rapport entre le nombre de clients et les prises ouvertes à la commercialisation) de 42% à fin 2022 à plus de 47% à fin 2023.

Au total ce sont de plus de 1 700 000 clients grand public et 25 000 clients professionnels qui ont maintenant accès à la fibre sur nos réseaux.

Pôle BtoB

Covage Infra a poursuivi son déploiement de réseaux fibre FttO avec une vingtaine d'agglomérations sur l'année 2023 afin de parfaire son maillage territorial. Cela se traduit par des succès commerciaux ayant entraîné une forte hausse du chiffre d'affaires.

Linkt a continué sa forte conquête commerciale en renforçant son image de marque sur son cœur de cible, qui concerne les plus grandes sociétés Françaises (+ de 500 salariés) avec des signatures d'entreprises privées telles que Dalkia ou d'acteur publics tels que le SDIS 06 ou le CD 62. Cela permet à Linkt de faire progresser son chiffre d'affaires de près de 20M€ pour atteindre quasiment 80M€ sur l'exercice 2023.

Airmob a mis en service le contrat MVNO passé avec SFR afin d'offrir à ses clients une offre unique sur le marché de service mobile multi-opérateur.

GROUPE VILLAS Ginkgos – Bien vivre chez soi :

Villas Ginkgos Bien Vivre Chez Soi continue son développement avec la signature d'un nouveau BEFA pour l'exploitation à venir d'une résidence service senior sur la commune de Poissy.

Après 3 années bouleversées par la crise sanitaire, les résidences en exploitation retrouvent un rythme de croisière. L'ouverture à venir de plusieurs résidences Villas Ginkgos impose le recrutement des équipes de direction de ses établissements et la structuration du siège en 2024.

ALTEAME (ex-ALTITUDE Lotissement) :

Malgré un net recul du nombre de construction de maisons individuelles en France, Altéame réalise sur l'exercice 2023 65 ventes de terrains quasi à l'identique de 2022 pour un chiffre d'affaires de 2,6M€.

Renforcement de la démarche RSE au niveau Groupe

Le groupe est plus que jamais engagé dans sa volonté de donner de l'impact à sa démarche RSE.

Le groupe inscrit à la fois sa stratégie dans une continuité pour faire de la fibre, technologie la moins énergivore, le moyen d'accès au numérique le plus déployé et le plus accessible, partout et pour tous, mais aussi dans une dynamique de développement de nouveaux usages et services numériques au service de la décarbonation des territoires, notamment au travers sa nouvelle filiale Ubicité.

En 2023, de nombreux chantiers ont été lancés.

Nos premiers efforts ont été axés sur la maîtrise et la réduction de notre empreinte environnementale. D'abord sur la mesure et la réalisation de notre premier bilan carbone consolidé au niveau des trois principales entités du groupe (Altitude Infra, Covage et Linkt). Puis la mise en œuvre des premiers leviers d'actions, à savoir l'impulsion du verdissement de notre parc véhicules (migration vers des véhicules 100% électriques), l'accélération de nos démarches circulaires (récupération, réparation et reconditionnement de nos équipements) et l'initialisation d'un projet de mise en place d'un système de management de l'énergie pour l'ensemble des sites et infrastructures du groupe.

Cette dynamique sur l'atténuation de notre empreinte environnementale va être accélérée avec l'arrivée mi 2024 d'un expert environnement en charge de la construction d'une trajectoire de décarbonation validée par la science et alignée avec les accords de Paris.

Parce que la force d'une démarche dépend de la bonne compréhension des enjeux qui y sont associés, nous avons initié un grand cycle de sensibilisation et d'acculturation à la RSE. Ce sont d'abord les équipes dirigeantes des différentes entités du groupe qui ont été formées durant l'été 2023, soit 120 personnes environ. La déclinaison à l'ensemble des managers est en cours et celle à l'ensemble des collaborateurs en préparation. Au-delà de la RSE, des formations spécifiques au "Numérique Responsable" à destination des équipes SI et ingénierie, ont été initiées et vont continuer à se déployer sur 2024.

Enfin, parce que s'améliorer c'est mesurer, nous avons parallèlement initié plusieurs démarches d'évaluation RSE avec Ecovadis. D'abord l'évaluation de notre propre performance RSE au travers de la notation Ecovadis, que nous avons impulsée chez Altitude Infra, Covage, Linkt et Airmob, et que nous souhaitons déployer sur l'ensemble de nos filiales. Mais aussi l'évaluation de la performance de nos fournisseurs, partie prenante majeure de notre impact RSE sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, au travers de la mise en place d'un rating fournisseurs groupe pour l'ensemble de nos filiales.

Le reporting RSE, c'est aussi notre future obligation quant à la CSRD (Corporate Sustainability Reporting) en 2026 que nous avons d'ores et déjà anticipée par la mise en place d'un projet pour structurer et outiller notre besoin de monitoring et de consolidation de nos données extra financières.

Les projets sont nombreux et vont l'être de plus en plus, le groupe a pleinement conscience du rôle moteur qu'est le sien vis-à-vis de ses clients, de ses collaborateurs et de l'ensemble de ses parties prenantes.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés de la société Altitude SAS, ci-après le « Groupe » sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, telles que définies par le règlement 2020-01 de l'ANC du 06/03/20.

Ils ont été établis à partir des comptes de la société Altitude SAS et de ses filiales arrêtés au 31 décembre 2023 pour une période de 12 mois, sauf pour les sociétés acquises, constituées, cédées ou liquidées sur l'exercice 2023.

Les principes de consolidation utilisés par le groupe sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence dès lors que le groupe possède un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Les filiales dont la société Altitude SAS détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote ont été consolidées en intégration globale.

Les intérêts minoritaires négatifs des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation ont été reclassés, conformément au règlement 2020-01 de l'ANC du 06/03/20, dans les capitaux propres part du groupe. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie des pertes imputables aux intérêts minoritaires que le groupe avait assumé ait été totalement éliminée.

Il a été décidé de comptabiliser les subventions d'investissements en capitaux propres. En effet, les sociétés exploitant les délégations de service public bénéficient de subventions, définitivement acquises à la date d'octroi des subventions.

Les subventions d'investissements rattachées aux immobilisations amortissables sont reprises en résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

2.2 Entités ad hoc

Les entités au sein desquelles :

- (i) La société ALTITUDE SAS exerce directement ou indirectement un contrôle en substance
- (ii) La société ALTITUDE SAS bénéficie des avantages de l'entité

Sont réputées être contrôlées exclusivement par la société mère et, à ce titre, sont intégrées globalement.

2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique.

2.4 Recours à des estimations

Pour établir ses comptes la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction du Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés (2.16), les immobilisations incorporelles (2.7), les provisions (2.17) et les impôts différés (2.15).

2.5 Regroupements d'entreprises

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Les biens destinés à l'exploitation sont évalués à la valeur d'utilité. Les biens non destinés à l'exploitation sont estimés à leur valeur de marché à la date d'acquisition ou, en l'absence de marché, à leur valeur nette probable de réalisation.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan et peuvent faire l'objet d'un amortissement linéaire pour une durée qui dépend des conditions propres à chaque acquisition. Le détail de ces écarts d'acquisition est présenté au paragraphe 11.

Par ailleurs, en application du règlement ANC 2015-06, il a été décidé de maintenir le plan d'amortissement antérieur pour tous les écarts d'acquisition.

2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en devises, dans un premier temps sont converties sur la base des cours de change effectifs au moment des transactions. Ils sont ensuite réévalués en fonction des taux en vigueur à la date de clôture. Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat. Les transactions en devises, quant à elles, restent converties aux taux en vigueur à la date de leur réalisation. Il en va de même des flux de trésorerie.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et correspondent pour l'essentiel à :

- Des concessions, brevets et droits similaires qui font l'objet d'un amortissement en fonction de leur durée d'exploitation lorsqu'elle est connue ;
- Des relations clients, reconnues majoritairement dans le cadre de la démarche d'identification et de valorisation des actifs et passifs acquis lors de l'acquisition des réseaux de Covage, amorties sur une durée de 27 ans (durée calculée en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus par l'élément d'actif). Ces immobilisations ont été reclassées sur l'exercice en immobilisations en concession sur les différentes DSP ;
- Des logiciels amortis linéairement sur une durée de 12 mois ;
- De la production immobilisée pour des développements SI, de réseaux internalisés ;
- Des fonds de commerce ;
- Des frais d'établissement : ces frais sont composés de frais d'enregistrement et ont été maintenus en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. L'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif).
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de l'exercice ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu.
- Les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté significativement durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement.
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif.
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions.
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nette de coûts de sortie.

La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie. La société considère que la valeur d'usage correspond aux

flux nets de trésorerie attendus non actualisés. Ces derniers sont déterminés sur la base des données budgétaires validées par la direction opérationnelle concernée.

Dans la mesure où la valeur nette comptable est inférieure à la valeur actuelle, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Les provisions correspondant aux pertes pérennes de valeur sont irréversibles.

2.8 Délégation de Service Public

Différentes filiales sous contrôle exclusif sont titulaires de contrats de Délégation de Service Public (DSP) portant sur le déploiement, l'activation et l'exploitation de réseaux départementaux très haut débit.

Ces contrats de délégation de service public font l'objet :

- D'investissements initiaux permettant l'implantation et le déploiement d'une infrastructure très haut débit. Ces investissements font l'objet d'un amortissement tel que prévu au contrat de délégation de service public ou à défaut sur la durée d'exploitation du contrat de délégation de service public.
- D'investissements pendant l'exécution du contrat de DSP. Ces investissements résultent d'une obligation contractuelle prévue dans le contrat de délégation de service public. Ils ont pour objectif de garantir la qualité du service assuré par le fermier.
- Ces investissements constituent parfois des biens de retour qui reviennent en fin de contrat de DSP à la collectivité gratuitement pour les biens amortis et moyennant versement d'une indemnité pour les biens non amortis (correspondant à la valeur nette comptable déduction faite de la part de subvention d'investissement non reprise au compte de résultat). Le montant de ces investissements pourra évoluer, notamment à la baisse, en fonction de l'évolution du plan d'affaire de chaque contrat et sous réserve du respect de l'équilibre économique de la délégation.
- Du versement par la collectivité d'une subvention d'investissement initiale destinée à financer une quote-part de l'infrastructure. Cette subvention est reprise en résultat au même rythme que l'amortissement des investissements financés par cette subvention.

Les DSP sont amorties sur la durée du contrat.

Les durées contractuelles des DSP concessives, en régie ou en affermage sont les suivantes :

○ 3CNET :	20 ans
○ Altitude Infra Calvados :	30 ans
○ Altitude Infra Coeur Côte Fleurie :	30 ans
○ Altitude Infra Dunkerque Grand Littoral :	22 ans
○ Altitude Infra Grand Nancy :	20 ans
○ Altitude Infra Haute Savoie :	22 ans
○ Altitude Infra Somme :	17 ans
○ Caen.com :	20 ans
○ Clermont Communauté Networks :	20 ans
○ Coval Networks :	20 ans
○ Dioptric :	15 ans
○ Emeraude THD :	15 ans
○ Fibre 31 :	25 ans
○ Fibre 39 :	30 ans
○ Grand Lyon THD :	25 ans
○ Grand Poitiers :	20 ans
○ Hérault Télécom :	12 ans
○ Losange :	35 ans
○ Manche Fibre :	20 ans
○ Min THD :	7 ans
○ Nantes Networks :	25 ans
○ Net Grand Rodez :	16 ans
○ Octogone Fibre :	30 ans
○ Rosace :	30 ans
○ Seine Essonne Très Haut Débit :	28 ans
○ Sem@for77 :	25 ans
○ Sequantic :	20 ans
○ Solstice Grand Angoulême :	25 ans
○ Sud Bourgogne Networks :	12 ans
○ THD06 :	15 ans
○ THD 66 :	15 ans
○ THD83 :	20 ans
○ Tutor Europ Essonne :	25 ans
○ Vannes Agglo :	25 ans
○ Yconik :	30 ans

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions :	20 à 25 ans
- Agencements des constructions :	6 à 25 ans
- Installations techniques :	6 à 15 ans
- Matériel informatique :	3 ans
- Mobilier de bureau :	8 ans
- Matériel de transport :	4 ans

2.10 Contrats de location

2.10.1 Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- Le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie.
- Le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé.
- L'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location.
- L'existence d'une option d'achat favorable.
- La nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant. Aucun contrat de ce type n'a été contracté.

2.10.2 Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

2.11 Participations et autres immobilisations financières

Les participations non consolidées et les créances rattachées peuvent faire l'objet d'une dépréciation si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

2.12 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO.

Une éventuelle provision pour dépréciation est constituée pour couvrir tout excédent de la valeur comptable par rapport à la valeur nette de réalisation ou en l'absence de perspective d'utilisation.

Par ailleurs, les coûts de commercialisation directement imputables ainsi que les charges financières sont incorporés dans le prix de revient des actifs stockés.

2.13 Valeurs mobilières de placement

Les VMP sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.14 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

2.15 Impôt différé

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs, et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Au 31 décembre 2023, les déficits fiscaux du groupe fiscal et des autres sociétés du groupe n'ont pas été activés.

Les impôts différés ont été retenus sur une base nette par entité fiscale.

Au 31 décembre 2023, les impôts différés sont calculés au taux de 25%.

Périmètre d'intégration fiscale ATH :

Le groupe d'intégration fiscale ATH a été créé le 1^{er} janvier 2009, avec ATH pour société mère.

Au 31 décembre 2023, celui-ci comprend les sociétés Altitude Infrastructure, Covage Infra, Covage Infra Concessions Holding, Covage Infra Concessions, Gélos, Ouréa, Sud Bourgogne Networks, Hel, Magni, Mimir, Infra Btob Holdco, Geri, Modi, Ordos, Perses, Vidar, Altitude Usages et Intelligence Numérique, Grand Lyon THD, Nantes Networks, Seine Estuaire Networks, Fibréa, Grand Poitiers Networks, Min THD, Sequantic Telecom, 3CNET, Clermont Communauté Networks, Coval Networks, Arras Networks, Creusot Montceau Networks, Solstice Grand Angoulême, Sem@for 77, Grand Chalon Networks, Caen.com, Phibee Telecom, Airmob Groupe, Airmob, Airmob Digital, Airmob Infra Full, Horcos, Nomos, AIH Projet 3, AIH Projet 4, Themis, Selene, Pallas, B2B Projet 1, B2B Projet 2.

L'entrée des investisseurs minoritaires au capital d'Altitude Infra a entraîné la sortie de l'Intégration Fiscale des sociétés d'Altitude Infra Construction et Altitude Infra Exploitation.

Périmètre d'intégration fiscale ALTO :

Un second groupe d'intégration fiscale a été créé le 1^{er} janvier 2018 au sein du sous-groupe ATH avec pour société mère la société ALTO.

Au 31 décembre 2023, celui-ci comprend les sociétés Manche Fibre, Provence Alpes Connect, THD 06, THD 83, Vannes Agglo Numérique et Résopitic.

Périmètre d'intégration fiscale AITHD :

Un troisième groupe d'intégration fiscale a été créé le 1^{er} janvier 2021, au sein du sous-groupe ATH avec pour société mère la société Altitude Infra THD.

Au 31 décembre 2023, celui-ci comprend les sociétés Doubs La Fibre, Octogone Fibre, Altitude Fibre 39, Yconik, Erato, Sobo, Bara, Fuji, La Fibre 85, Altitude Fibre 21, Altitude Fibre 40, Niederbronn THD, Grand Est THD, Cécias, Glaucos, Munin, Vali, AITHD projet 1, AITHD projet 2, AITHD projet 3, AITHD projet 4, Hestia, Tutor, Tutor Investissement, Altitude Infra Calvados, Altitude infra Cœur Côte Fleurie, Altitude Infra Grand Nancy, Altitude Infra Dunkerque Grand Littoral, Altitude Infra Haute-Savoie, Altitude Infra Somme, Tutor Europ' Essonne, Seine Essonne Très Haut Débit.

Contrôles fiscaux :

Au 31 décembre 2023, il n'y a pas de vérification de comptabilité en cours sur les entités du groupe et tous les litiges ou discussions en cours avec l'administration fiscale ont été levés.

2.16 Engagements envers les salariés

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- Soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurances) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités ;
- Soit de provisions.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Le calcul actuariel de la provision pour engagements de retraite prend en compte :

- La probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (âge de départ en retraite retenu de 65 ans) :
 - Nous avons utilisé les tables de mortalités de l'Insee pour prendre en compte les hypothèses de décès
 - Nous avons utilisé des taux de turnover spécifiques à chaque société et à trois classes d'âge différentes pour prendre en compte les hypothèses de départ du Groupe
- L'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation, basée sur le taux du marché correspondant aux taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie, soit un taux de 3,22%.

2.17 Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

2.18 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur valeur nominale.

2.19 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que tous les critères suivants sont remplis :

- La preuve de l'existence d'un accord entre les parties peut être apportée ;
- La livraison du bien a eu lieu ou la prestation a été effectuée ;
- Le prix est fixe ou déterminable.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété.

Les revenus provenant du déploiement d'infrastructures et ou de réseaux haut débit et très haut débit sont constatés au fur et à mesure de l'avancement des installations.

3 Périmètre de consolidation

3.1 Sociétés consolidées

Le tableau ci-après fournit, pour les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation des exercices présentés, les renseignements suivants :

- Le pays dans lequel elles sont constituées ;
- Le lieu de leur siège social ;
- Les pourcentages de contrôle et d'intérêt propres à chacune (différents lorsque la participation détenue par le Groupe est indirecte et fait intervenir des sociétés que celle-ci ne contrôle pas à 100%).

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2023		31/12/2022	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
ALTITUDE	France	379617822	Paris (75)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
A.EVENTS	France	829379759	Mont St Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ALCALA	France	513079426	Mont St Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ALTITUDE GESTION IMMOBILIERE	France	84325683	Paris (75)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ALTEAME	France	509671012	Isneauville (76)	90,00%	90,00%	90,00%	90,00%
ALTEAME PARTICIPATIONS	France	982738536	Isneauville (76)	100,00%	90,00%		
IFE 1	France	878886522	Lorient (56)			100,00%	100,00%
IFE 2	France	878886555	Isneauville (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IFE 3	France	878886563	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IFE 4	France	982521619	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	100,00%		
IFE 5	France	982529950	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	100,00%		
SCCV PROJET 47	France	843655358	Paris (75)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ATH (ex ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING)	France	431958313	Paris la Défense (92)	87,33%	87,33%	83,84%	83,84%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	403112667	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION	France	509601282	Paris la Défense (92)	100,00%	53,00%	100,00%	83,84%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION	France	509662052	Paris la Défense (92)	100,00%	53,00%	100,00%	83,84%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE THD	France	809822935	Paris la Défense (92)	52,82%	27,99%	52,82%	44,28%
ALTITUDE INFRA (ex AIH Projet 1)	France	922350418	Paris la Défense (92)	60,69%	53,00%	100,00%	83,84%
ALTITUDE INFRA Projet 1	France	982179665	Val de Reuil (27)	100,00%	53,00%		
ALTITUDE INFRA Projet 2	France	982187304	Val de Reuil (27)	100,00%	53,00%		
ALTITUDE INFRA Projet 3	France	982191058	Val de Reuil (27)	100,00%	53,00%		
ALTITUDE INFRA Projet 4	France	982171316	Val de Reuil (27)	100,00%	53,00%		
ALTITUDE INFRA Projet 5	France	982176539	Val de Reuil (27)	100,00%	53,00%		
ALTITUDE INFRA Projet 6	France	982179715	Val de Reuil (27)	100,00%	53,00%		
ALTITUDE INFRA RACCORDEMENT	France	922350483	Val de Reuil (27)	100,00%	53,00%	100,00%	83,84%
AIH Projet 3	France	922393665	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
AIH Projet 4	France	922350616	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
AITHD Projet 1	France	922350871	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE INFRA GRAVELINES (ex AITHD Projet 2)	France	922351044	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
AITHD Projet 3	France	922238217	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
AITHD Projet 4	France	922240213	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
AITHD Projet 5	France	982170086	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%		
ALTITUDE FIBRE 21	France	831500038	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE FIBRE 39 (PRISME)	France	822893186	Lons-Le-Saunier (39)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE FIBRE 40	France	845170604	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE INFRA CALVADOS	France	538581448	Colombelles (14)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE INFRA CŒUR COTE FLEURIE	France	527512081	Colombelles (14)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE INFRA HAUTE SAVOIE	France	798626750	Annecy (74)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE INFRA GRAND NANCY	France	498710193	Nancy (54)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE INFRA SOMME	France	807897608	Paris la Défense (92)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTO	France	819087032	Val de Reuil (27)	73,00%	20,44%	68,52%	30,34%
AIRMOB GROUPE	France	891000069	Toulouse (31)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
AIRMOB	France	823064704	Toulouse (31)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
AIRMOB DIGITAL	France	888469319	Toulouse (31)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
AIRMOB INTRA FULL	France	891196420	Toulouse (31)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2023		31/12/2022	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
ARRAS NETWORKS	France	479033789	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
AZALEE	France	509649745	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	82,46%
BARA	France	834247124	Val de Reuil (27)			100,00%	44,28%
B2B Projet 1	France	922519285	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
B2B Projet 2	France	922434980	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
CAEN.COM	France	478688039	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
CECIAS	France	905199766	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	83,84%
CLERMONT COMMUNAUTE NETWORKS	France	491352324	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
COVAGE INFRA	France	894565431	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
COVAGE INFRA CONCESSIONS	France	894568252	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
COVAGE INFRA CONCESSIONS HOLDING	France	894566090	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
COVAL NETWORKS	France	491927554	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
CREUSOT MONCEAU NETWORKS	France	478354202	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
DOUBS LA FIBRE	France	797446283	Besancon (25)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE INFRA DUNKERQUE GRAND LITTORAL NETWORKS	France	508791639	Paris la Défense (92)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
EMERAUDE THD	France	829012731	Carcassonne (11)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
ERATO	France	824388383	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
EUREK@	France	805053451	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
FIBREA	France	789341427	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
FIBRE 31	France	824290969	Toulouse (31)	75,05%	21,01%	75,05%	33,23%
FUJI	France	827720137	Val de Reuil (27)			100,00%	44,28%
SUD BOURGOGNE NETWORKS (ex GARM)	France	908478670	Chatenoy-le-Royal (71)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
GELOS	France	894566785	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
GERI	France	905251112	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
GIE FIBR'ALSACE	France	819253568	St Etienne du Grès (13)	50,00%	26,50%	50,00%	41,92%
GIE FIBRE 31 DEPLOIEMENT	France	839835915	Val de Reuil (27)	70,00%	37,10%	70,00%	58,69%
GLAUCOS (RIVEO)	France	905198792	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
GRAND CHALON NETWORKS	France	484775481	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
GRAND LYON THD	France	813716941	Lyon (69)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
GRAND POITIERS NETWORKS	France	750217515	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
HEL	France	908480056	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
HERAULT PARTICIPATIONS	France	500480322	Paris la Défense (92)	81,00%	70,74%	81,00%	67,91%
HERAULT TELECOM	France	501304299	Saint-Aunes (34)	100,00%	70,74%	100,00%	67,91%
HESTIA	France	894567221	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
HORCOS	France	913534608	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
INFRA B2B HOLDCO (ex SIGURD)	France	908481062	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
LA FIBRE 85	France	831500467	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
LOSANGE	France	830959771	Champigny (51)	57,00%	15,96%	56,90%	25,20%
LOSANGE DEPLOIEMENT	France	831205372	Saint Etienne du Grès (13)	50,00%	26,50%	50,00%	41,92%
LOSANGE EXPLOITATION	France	831268156	Val de Reuil (27)	57,00%	30,21%	50,00%	41,92%
MAGNI	France	908480494	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
MANCHE FIBRE	France	814791554	Saint-Lô (50)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
MENIPPE (DIOPTIC)	France	845195619	Besancon (25)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
MIMIR	France	908480783	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
MIN THD	France	811792852	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2023		31/12/2022	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
MODI	France	905250015	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
MUNIN	France	905203089	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
NANTES NETWORKS	France	538892621	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
NET 55	France	503746299	Bar Le Duc (55)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
NET GRAND RODEZ	France	500048343	Rodez (12)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
NETWO	France	844125229	Paris (75)	100,00%	87,33%		
NIEDERBRONN THD (ex OENOE)	France	845177625	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
NOMOS	France	913595062	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
OCTOGONE FIBRE	France	822189866	Montauban (82)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ORDOS SAS	France	834247058	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
OUREA	France	894568724	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
PACT	France	818009748	Val de Reuil (27)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
PALLAS	France	911092708	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
PERSES	France	905249124	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
PHIBEE	France	537507022	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
RESOPTIC	France	532745213	Val de Reuil (27)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
ROSACE	France	818463630	Entzheim (67)	72,00%	20,16%	72,00%	31,88%
ROSACE EXPLOITATION (ex ERBIUM)	France	819099169	Val de Reuil (27)	50,00%	26,50%	50,00%	41,92%
GRAND EST THD (ex SALMACIS)	France	845179506	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
SEINE ESSONNE TRES HAUT DEBIT	France	751310749	Paris la Défense (92)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
SEINE ESTUAIRE NETWORKS	France	753422336	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
SELENE	France	910995752	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
SEM@FOR 77	France	492990262	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
SEQUANTIC TELECOM	France	505271619	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
SOBO	France	824603013	Val de Reuil (27)			100,00%	44,28%
SOLSTICE GRAND ANGOULEME	France	493589113	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
THD 06	France	820552065	Val de Reuil (27)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
THD 66	France	829010255	Perpignan (66)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
THD 83	France	519238166	Val de Reuil (27)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
THEMIS	France	910996263	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
TUTOR	France	439748013	Paris la Défense (92)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
TUTOR EUROPE ESSONNE	France	538613829	Paris la Défense (92)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
TUTOR INVESTISSEMENT	France	798114229	Paris la Défense (92)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
UBICITE (Ex YMIR)	France	905247300	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
VALI	France	905197232	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
VANNES AGGLO NUMERIQUE	France	790362057	Theix-Noyalo (56)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
VIDAR	France	905247987	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
YCONIK	France	822949459	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
3CNET	France	449509082	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
LINKT	France	815109467	Paris la Défense (92)	100,00%	87,15%	100,00%	87,95%
LINKT HOLDING	France	824056725	Paris (75)	99,80%	87,15%	87,95%	87,95%
Projet 3.1	France	832839229	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	87,15%	100,00%	87,95%
Projet 3.2	France	832839286	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	87,15%	100,00%	87,95%
Projet 3.3	France	844332569	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	87,15%	100,00%	87,95%
VILLA GINKGOS - BVCS	France	529461923	La Roche sur Yon (85)	58,43%	58,43%	58,43%	58,43%

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2023		31/12/2022	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
VILLA GINKGOS - BELLES RIVES	France	819969882	Les Sables d'Olonne (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - BONNE FONTAINE	France	809380520	Challans (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - GINKGOS IMMO	France	804166635	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - L'ALBIZIA	France	907939052	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LE CLOS ST JEAN	France	792720294	Saint Jean de Monts (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LE ROMARIN	France	907939102	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES ALISIERS	France	791122583	Les Sables d'Olonne (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES AMANDIERS	France	833354681	Mont de Marsan (40)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LE BILOBA	France	844259846	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES DEMEURES YONNAISES	France	829982834	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES DEMEURES ROUENNAISES	France	832113328	Rouen (76)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES FIGUIERS	France	879781128	Louviers (27)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES LAURIERS	France	879750925	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES OLIVIERS	France	879781177	Toulouse (31)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LE PARC	France	844403840	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - VILLA GINGKOS	France	922213921	La Roche sur Yon (85)	90,00%	52,58%	90,00%	52,58%
VILLA GINKGOS - PROJET 4	France	982721987	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%		
VILLA GINKGOS - PROJET 5	France	982719460	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%		
VILLA GINKGOS - PROJET 6	France	982667610	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%		

Les sociétés Bara, Sobo et Fuji ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société AI THD au cours de l'exercice 2023.

Les filiales du groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle (Rosace Exploitation, GIE Fibr'Alsace, Losange Déploiement, Losange Exploitation) ou de l'intégration globale.

3.2 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés contrôlées non consolidées sont :

- Soit des coquilles vides en attente d'utilisation,
- Soit des sociétés contrôlées non matérielles et dont la nature de l'activité est différente des 2 secteurs d'activités principaux du groupe (télécom et résidences sénior),
- Soit des sociétés ayant cessé toutes activités et qui sont à différents stades juridiques d'un processus de fermeture.

Le tableau ci-après fournit la liste des sociétés non consolidées au 31 décembre 2023 :

Dénomination et formes sociales	Pays	Siège social	% d'intérêt	Motif de non-inclusion
Far East & Co Limited	Royaume-Uni	Weybridge	100%	Société non matérielle et activité différente de celles du Groupe
FC Cube	Malte	Zebbug	100%	Société non matérielle et activité différente de celles du Groupe
IFE 1 (FC Cube France)	France	Lorient	100%	Société non matérielle et activité différente de celles du Groupe
FC 130	Malte	Zebbug	100%	Société non matérielle et activité différente de celles du Groupe

4 Chiffre d'affaires

La décomposition du chiffre d'affaires par activités se présente ainsi qu'il suit :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Infrastructure	630 779	554 972
Services Télécoms	77 546	57 295
Aménagement / Lotissement	2 693	3 979
Promotion immobilière		19 605
Résidences gérées	9 084	5 469
Autres	1 092	1 555
Total	721 196	642 875

La totalité du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé en France.

5 Autres produits

Les autres produits se décomposent ainsi :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Production immobilisée intragroupe	423 997	350 532
Production immobilisée	30 909	24 084
Production stockée	-1 009	-1 956
Subventions d'exploitation	766	353
Transferts de charges d'exploitation	7 842	18 433
Autres produits	1 334	1 091
Total Autres produits d'exploitation	39 843	42 006

La production immobilisée intragroupe correspond au réseau constituant une construction à soi-même à l'échelle du groupe.

Pour 2023, il s'agit principalement :

- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Fibre 39 pour 27 220 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Fibre 40 pour 43 503 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Yconik pour 51 829 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Altitude Infra Calvados pour 41 343 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Altitude Infra Haute Savoie pour 21 092 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Fibre 31 pour 24 993 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Manche Fibre pour 16 032 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP THD 66 pour 10 903 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Fibre 40 pour 11 061 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Yconik pour 16 221 K€ ;

- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par Rosace Exploitation à la DSP Rosace pour 10 717 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par Losange Exploitation à la DSP Losange pour 36 863 K€.

Pour 2022, il s'agit principalement :

- Du réseau construit par le GIE Fibre 31 Déploiement et facturé à la DSP Fibre 31 pour 39 619 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Octogone Fibre pour 26 519 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Fibre 39 pour 16 794 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Fibre 40 pour 25 103 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Fibre 21 pour 30 141 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Yconik pour 46 127 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Altitude Infra Calvados pour 26 296 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Altitude Infra Haute Savoie pour 12 437 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Fibre 31 pour 20 474 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Manche Fibre pour 9 487 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Octogone Fibre pour 10 316 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP THD 66 pour 10 190 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Emeraude THD pour 8 244 K€.

6 Personnel

6.1 Effectifs

L'effectif moyen du Groupe en 2023 s'élève à 1 700 salariés, contre 1 602 en 2022.

6.2 Charges de personnel

Les charges de personnel incluses dans le résultat d'exploitation recouvrent les éléments indiqués ci-après :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitements	89 135	76 560
Charges sociales	36 881	33 515
Total	126 016	110 075

Au 31 décembre 2023, le taux moyen de charges sociales s'établit à 41,4% contre 43,8% au 31 décembre 2022.

7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles (dont écarts d'acquisition)	-52 887	-46 225
Immobilisations mises en concession	-189 754	-88 131
Immobilisations corporelles	-24 470	-15 824
Subventions d'investissement reprises en résultat	28 022	14 041
Total des dotations aux amortissements [A]	-239 088	-136 139
Engagements envers les salariés	-286	-145
Provisions pour risques et charges	1 479	2 304
Total des dotations aux provisions [B]	1 193	2 160
Total des dotations nettes hors actifs circulants [C = A+B]	-237 895	-133 979
Stocks	-3 367	242
Clients et autres actifs circulants (*)	-14 503	-5 776
Total des dotations à l'actif [D]	-17 870	-5 534
Total [E = C+D]	-255 766	-139 513

(*) Dont -8 796K€ de dotations aux provisions sur charges à répartir relatives aux frais et charges supportées majoritairement par ATHD et Covage Infra Concessions Holding sur les opérations de levée de fonds (-5 617K€ en 2022). Ces charges sont réparties sur la durée des emprunts.

La charge de dotations aux amortissements comprend 30 140 K€ liés aux réévaluations effectuées dans le cadre des prises de contrôles (majoritairement Covage, Rosage et Losange).

8 Résultat financier

Le résultat financier se présente ainsi :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Produits sur cession de VMP		
Intérêts compte à terme	18 668	224
Produits d'intérêts comptes courants filiales non consolidées	371	5 115
Intérêts sur emprunts	-123 484	-51 105
Charges d'intérêts comptes courants hors groupe	-10 066	-1 710
Autres dotations financières	0	-1 016
Autres	-1 143	-7 306
Résultat financier	-115 654	-55 797

9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se présente ainsi :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Produits sur exercices antérieurs	3 276	272
Produit de cessions d'actifs incorporels et corporels	14 181	15 663
Résultat consolidé sur augmentations de capital Altitude Infra (2023) et AITHD (2022) souscrites par les minoritaires	162 458	33 942
Produit net de cessions des titres Cap Horn	0	15 789
Reprise subventions d'investissements	19	8
Charges sur exercices antérieurs	-9 141	-523
Valeur nette comptable des cessions d'actifs incorporels et corporels	-14 301	-29 684
Impact sortie Système d'information Tutor SA (APA)	0	-5 565
Dotations exceptionnelles provisions risques et charges	-7 650	-1 162
Autres (*)	-19 101	-2 607
Résultat exceptionnel	129 740	26 135

(*) Dont 8 417 K€ de dotation exceptionnelle sur les actifs corporels Fibréa

10 Impôts sur les résultats

10.1 Charge d'impôt

10.1.1 Détail de la charge d'impôt

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Impôt courant	-63 059	-35 586
Impôt différé	-600	-136
Charge ou (produit) réel d'impôt	-63 659	-35 722

10.1.2 Taux effectif d'impôt

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net des entreprises intégrées avant amortissements des écarts d'acquisition :	-31 703	4 393
Impôt sur le résultat :	63 659	35 722
Résultat net des entreprises intégrées avant impôt et amortissements des écarts d'acquisition :	31 956	40 116
Taux effectif d'imposition :	199%	89%

10.1.3 Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

Le rapprochement entre la charge réelle d'impôt et la charge théorique résultant de l'application au « résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition » avant impôt du taux nominal d'imposition en France, soit 25% en 2023 s'établit comme suit :

En milliers d'euros :		31/12/2023
Résultat net des entreprises intégrées avant amortissements des écarts d'acquisition		-31 703
Charge d'impôt		63 659
Résultat avant impôt		31 956
Taux d'imposition du Groupe		25,0%
Charge d'impôt théorique		7 989
Augmentation / réduction de la charge d'impôt résultant de :		
- Différences permanentes		8 051
- Déductions / réintégrations diverses		5 315
- Dépréciations comptes courants / titres		3 387
- Retraitement DSP		0
- Cessions internes de titres et résultat de dilution		927
- Dividendes - quote part de frais et charges		1 174
- Ecritures de consolidation non fiscalisées		6 336
- Dépréciations fonds commercial		0
- Consommations des déficits fiscaux non activés / déficits non activés		33 872
- Crédits d'impôt / Mécénat		-993
- Contribution sociale		1 915
- Imposition - variation de taux		0
- Imposition - taux réduit		-1
- Divers		-4 313
Charge réelle d'impôt		63 659

10.2 Actifs et passifs d'impôts différés

La variation des actifs et passifs d'impôts différés s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023 :

En milliers d'euros :	31/12/2022	Mouvements de l'exercice			31/12/2023
		Variation de périmètre	Autres	Charge / Produit au compte de résultat	
Actifs d'impôts différés	1 791	2	-310	-600	886
Passifs d'impôts différés					
Actif / (Passif) net	1 791	2	-310	-600	886

11 Ecart d'acquisition

L'évolution des écarts d'acquisition s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023 :

En milliers d'euros :	31/12/2022	Mouvements de l'exercice			31/12/2023
		Variation de périmètre	Dotation	Autre	
Ecart d'acquisition bruts	382 199	83 401		-85 181	380 418
Entités Covage rachetées	194 435	0			194 435
ATH	6 446	29 170			35 616
Fibre 31	30 692	0			30 692
Linkt Holding		47 581			47 581
Losange	59 859	0		-47 681	12 178
Netwo		6 246			6 246
Rosace	32 695	0		-17 942	14 753
Airmob	34 026	0		-10 161	23 865
Phibee	14 412	0		-8 058	6 354
CRT	6 471	0		-1 339	5 132
Autres	3 163	405	0	0	3 567
Amortissements	-2 649	0	-1 715		-4 364
Fibre 31	-1 574	0	-1 574		-3 148
Autres	-1 075	0	-141	0	-1 216
Ecart d'acquisition nets	379 550	83 401	-1 715	-85 181	376 054

Au cours du mois de juillet 2023, l'acquisition par Infra Btob Holdco des titres Netwo a engendré la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 6 246 K€.

Cet écart d'acquisition est préliminaire car le Groupe procédera sur l'exercice 2024 à l'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés. Les écarts d'acquisition résiduels qui en résulteront seront non amortissables (cf note 1).

En avril 2022, l'acquisition par Altitude Infrastructure Holding des titres de la société Phibee Telecom a engendré la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 14 412 K€.

Cet écart d'acquisition était préliminaire à la clôture 2022 car le Groupe a procédé sur l'exercice 2023 à l'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés. Sur cet écart d'acquisition préliminaire, 3 607 K€ ont été affectés en 2023 à de la relation clientèle, 913 K€ à la valorisation de blocks IPV4 et 3 160 K€ en autres immobilisations incorporelles.

En juin 2022, l'acquisition par Altitude Infrastructure Holding des titres de la société Airmob Groupe a engendré la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 34 026 K€.

Cet écart d'acquisition était préliminaire à la clôture 2022 car le Groupe a procédé sur l'exercice 2023 à l'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés. Sur cet écart d'acquisition préliminaire, 6 372 K€ ont été affectés en 2023 à de la relation clientèle, 181 K€ à la valorisation de blocks IPV4 et 526 K€ en marque.

En décembre 2022, le rachat par les sociétés AITHD et Grand Est THD auprès du fonds d'investissement Quaero des titres des sociétés Losange et Rosace a engendré la comptabilisation d'écarts d'acquisition de respectivement 32 695 K€ et 59 859 K€.

Ces écarts d'acquisition étaient préliminaires à la clôture 2022 car le Groupe a procédé sur l'exercice 2023 à l'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés ainsi qu'à la réévaluation de la quote part antérieurement détenue.

Ainsi, 65 623 K€ des écarts d'acquisition préliminaires de Rosace et Losange ont été affectés aux actifs incorporels « contrats de concessions ».

Sur l'année 2023, l'acquisition par Infra Btob Holdco des titres détenus par des minoritaires du sous-groupe Linkt a engendré la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 47 581 K€.

Sur l'année 2023, l'acquisition par Altitude des titres détenus par des minoritaires d'ATH a engendré la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 29 170 K€.

12 Immobilisations incorporelles nettes

La variation des immobilisations incorporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2022	Acquisition s	Cessions / mises au rebut	Dotations exercice	Reprises exercice	Mouvements de périmètre	Autres	31/12/2023
Ecarts d'acquisition	382 199					83 401	-85 181	380 418
Relations clients	94 834						-61 955	32 879
Marques, concessions, brevets	372 413	9 955	-13			3 336	-341 580	44 111
Logiciels	3 694	1 399	-1 139				1 374	5 328
Fonds commercial	11 243						-122	11 120
Frais établissement	1 441	305						1 746
Autres immobilisations incorporelles	142 406	30 273				865	4 254	177 799
Immobilisations incorporelles en cours	25 457	14 241				2 942	-21 094	21 547
Total Immobilisations incorporelles	1 033 685	56 174	-1 152			90 545	-504 304	674 949
Amt/Dép. écarts d'acquisition	-2 649			-1 715				-4 364
Amt/Dép. relations clients	-4 390			-4 406			5 625	-3 171
Amt/Dép. marques, conc, brevets	-17 888		3	-15 418		-888	24 725	-9 467
Amt/Dép. logiciels	-2 266		804	-1 134	1		-241	-2 836
Amt/Dép. fonds commercial *	-470							-470
Amt/Dép. frais établissement	-3 527			-28			2 096	-1 459
Amt/Dép autres immobilisations incorp.	-65 715		0	-30 480	208	-210	-2 209	-98 406
Total Amt/dép. immos incorporelles	-96 905		807	-53 181	209	-1 099	29 995	-120 173
Total Valeur Nette	936 780	56 174	-345	-53 181	209	89 446	-474 309	554 775

DAP exploitation -53 181 209
DAP exceptionnelle

* Le fonds commercial de la société ALTEAME est déprécié sur 10 ans.

Les flux sur la colonne « autres mouvements » sont consécutifs à des reclassements d'actifs incorporels (relations clientèles et contrats de concessions) de Losange et Rosace et des DSP Covage en actifs incorporels de concessions, ainsi qu'à l'affectation des PPA de Phibee et Airmob.

13 Immobilisations mises en concession

La variation des immobilisations mises en concession se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2022	Acquisition s	Cessions / mises au rebut	Dotations exercice	Reprises exercice	Mouvements de périmètre	Autres	31/12/2023
THD 83	15 478	501					20	15 999
Resoptic	9 505	999						10 504
Vannes Agglo	21 496	1 675					2 022	25 193
Manche Fibre	59 384	20 845					6 780	87 009
Emeraude THD	38 815	11 062					579	50 456
THD 66	42 906	17 364					6 442	66 712
Octogone Fibre	151 961	11 175					7 498	170 635
Yconik	89 076	16 546					52 274	157 897
Fibre 31	298 414	29 385					15 826	343 625
Fibre 39	18 706	51 571						70 277
Dioptric (Menippe)	65 461	8 900					14 377	88 738
Solstice Grand Angoulême	16 398	238						16 636
Arras Networks	15 709	66	-15 776					0
Caen.com	15 954	244					2 499	18 697
Grand Chalon Networks	0						836	836
Clermont Communauté Networks	19 213	722					4 992	24 927
Dunkerque Grand Littoral Networks	24 921	695					7 744	33 360
Seine Essonne Très Haut Débit	31 362	2 476					8 400	42 237
Sem@for	124 930	2 136					21 637	148 704
Altitude Infra Calvados	269 477	27 252					108 266	404 996
Altitude Infra Coeur Côte Fleurie	25 240	2 387					9 324	36 951
Tutor Europ Essonne	44 037	3 366					9 511	56 914
Altitude Infra Haute Savoie	66 313	40 767					56 778	163 858
Altitude Infra Grand Nancy	11 939	4 633					6 383	22 955
Altitude Infra Somme	11 984	15 403	-11 628				28 665	44 425
Grand Lyon THD	36 804	2 074					10 955	49 832
Grand Poitiers	8 613	58					815	9 486
Nantes Networks	25 634	1 242					10 088	36 964
Coval Networks	8 695	126						8 821
MIN THD	1 131	353					53	1 537
Sequantic	57 700	4 378					19 958	82 036
Heraut Télécom	78 763	1 093						79 856
Losange	1 038 174	79 286					305 750	1 423 209
Rosace	456 003	21 741					218 700	696 444
Autres	12 011	4 168					1 722	17 901
Total Immobilisations mises en concession	3 212 208	384 929	-27 403				938 894	4 508 626
Amt/Dép. THD 83	-7 520			-957				-8 477
Amt/Dép. Resoptic	-137			-524				-661
Amt/Dép. Vannes Agglo	-6 355			-1 257				-7 612
Amt/Dép. Manche Fibre	-9 684			-4 759				-14 442
Amt/Dép. Emeraude THD	-3 879			-3 280				-7 160
Amt/Dép. THD 66	-5 005			-4 969				-9 975
Amt/Dép. Octogone Fibre	-8 601			-6 318				-14 920
Amt/Dép. Yconik	-2 606			-5 381				-7 987
Amt/Dép. Fibre 31	-22 811			-15 557				-38 368
Amt/Dép. Fibre 39	-527			-1 831				-2 358
Amt/Dép. Dioptric (Menippe)	-4 761			-6 006				-10 767
Amt/Dép. Solstice Grand Angoulême	-12 119			-767	195			-12 692
Amt/Dép. Arras Networks	-14 613		15 776	-1 163				0
Amt/Dép. Caen.com	-12 270			-1 362			-208	-13 839
Amt/Dép. Grand Chalon Networks	0						-70	-70
Amt/Dép. Clermont Communauté Networks	-13 988			-1 040			-416	-15 443
Amt/Dép. Dunkerque Grand Littoral Networks	-14 379			-1 564			-1 935	-17 878
Amt/Dép. Seine Essonne Très Haut Débit	-6 397			-1 582			-995	-8 974
Amt/Dép. Sem@for	-77 479			-6 543	149		-1 802	-85 675
Amt/Dép. Altitude Infra Calvados	-45 034			-15 286			-6 284	-66 603
Amt/Dép. Altitude Infra Coeur Côte Fleurie	-10 711			-1 282			-650	-12 643
Amt/Dép. Tutor Europ Essonne	-11 821			-2 446			-1 427	-15 693
Amt/Dép. Altitude Infra Haute Savoie	-6 922			-6 908			-7 986	-21 815
Amt/Dép. Altitude Infra Grand Nancy	-2 160			-964			-1 105	-4 230
Amt/Dép. Altitude Infra Somme	-3 128		144	-1 469			-4 129	-8 582
Amt/Dép. Grand Lyon THD	-8 002			-2 528			-913	-11 443
Amt/Dép. Grand Poitiers	-4 107			-557			-68	-4 732
Amt/Dép. Nantes Networks	-9 264			-1 630			-841	-11 735
Amt/Dép. Coval Networks	-6 766			-533				-7 299
Amt/Dép. MIN THD	-750			-341			-4	-1 095
Amt/Dép. Sequantic	-32 033			-8 241			-1 663	-41 937
Amt/Dép. Hérault Télécom	-52 767			-4 387				-57 154
Amt/Dép. Losange	-50 483			-49 634				-100 117
Amt/Dép. Rosace	-53 255			-27 652				-80 907
Autres	-4 502			-1 036			-120	-5 659
Total Amt/dép. immobilisations mises en concession	-524 835		15 919	-189 754	344		-30 615	-728 941
Total Valeur Nette	2 687 373	384 929	-11 484	-189 754	344		908 278	3 779 685

DAP exploitation -189 754 0
DAP exceptionnelle 344

Les flux sur la colonne « autres » sont consécutifs aux activations des immobilisations en cours, à des reclassements d'actifs incorporels (relations clientèles et contrats de concessions) de Losange et Rosace et des DSP Covage en actifs incorporels de concessions, ainsi qu'à l'affectation des PPA de Rosace et Losange.

Les actifs reconnus dans le cadre de l'évaluation à la juste valeur des actifs de Rosace et Losange ont été évalués pour respectivement 218 700K€ et 208 600K€ en actifs de « contrats de concessions ».

14 Immobilisations corporelles nettes

La variation des immobilisations corporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2022	Acqui- sitions	Cessions / mises au rebut	Dotations exercice	Reprises exercice	Mouvements de périmètre	Autres	31/12/2023
Constructions	169 459	33 548	-190			70	70 642	273 530
Terrain	610							610
Agencements sur terrain		16						16
Installat° tech, matériel & outillage	70 326	37 288	-2			130	0	107 742
Matériel de transport	12 712	4 838	-1 756			7	4	15 805
Immobilisations corporelles en cours	276 195	198 725	-5			2	-313 382	161 534
Autres immobilisations corporelles	14 146	3 897	-2 744			1	359	15 658
- Dont en crédit bail								
Total Immobilisations corporelles	543 448	278 311	-4 697			211	-242 377	574 896
Amt/Dép. constructions	-17 986		190	-14 186	1 219	-45	335	-30 473
Amt/Dép. agencement sur terrain	0							0
Amt/Dép. install tech, mat & outil.	-15 646		2	-14 896	0	-60	0	-30 600
Amt/Dép. Matériel de transport	-8 045		1 249	-2 523		-4	0	-9 323
Amt/Dép. autres immobilisations	-6 288		785	-2 526	0	0	-334	-8 363
- Dont en crédit bail								
Total Amt/dép. immobilisations	-47 965		2 225	-34 132	1 219	-109	2	-78 759
Total Valeur Nette	495 483	278 311	-2 472	-34 132	1 219	102	-242 375	496 137
			<i>DAP exploitation</i>	-25 689	1 219			
			<i>DAP exceptionnelle</i>	-8 442				

Les immobilisations corporelles en cours correspondent à l'acquisition de réseau et ont donc vocation à basculer dans la catégorie immobilisations en concession au moment de la mise en service.

15 Immobilisations financières nettes

En milliers d'euros	31/12/2022	Mouvements de l'exercice				31/12/2023
		Augmen- tation	Liquidation	Cession	Reclasse- ment	
Titres de participation non consolidés	17 913	-	337	-	-	17 575
Far East	17 000					17 000
TV76	-					-
Connectic 39	570					570
Sem Innovance	5					5
Net 48	337		337			0
Dépréciation des titres de participation	- 3 912	-14 000	337			- 17 575
Créances rattachées à des participations	1					1
Prêts et autres immobilisations financières	177 222	129 145	- 93 386	- 3	- 50 434	162 563
Immobilisations financières nettes	191 222	115 145	- 93 386	- 3	- 50 434	162 564

Les titres de participation non consolidés correspondent principalement à :

- La détention de 19% de la société Connectic 39 pour une valeur brute de 570 K€. Ces titres sont dépréciés à 100% au 31/12/2023.
- La détention de 1% de la société SEM INNOVANCE pour une valeur brute de 5 K€. Ces titres ont été dépréciés à 100% au cours de l'exercice 2021.

- La détention de 100% de la société Far East pour une valeur brute de 17.000 K€ (cf note 3.2). Ces titres sont dépréciés à 100% au 31/12/2023. Les comptes de la société Far East sont établis dans le référentiel UK Gaap.

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent majoritairement aux gages espèces versés par AITHD au profit des prêteurs de Losange, Alto, Yconik ainsi qu'à des comptes à terme ayant une échéance supérieure à 3 mois à la clôture.

Les autres mouvements correspondent au reclassement en compte courant chez AITHD du gage espèces donné à Fibre 31 suite au remboursement en totalité de son Crédit Relais Fonds Propres.

16 Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement

16.1 Stocks et encours

En milliers d'euros	31/12/2022	Variation de périmètre	Variation	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2023
Encours de production	6 065	0	-1 024			-5	5 037
Marchandises	27 363	0	-4 088			0	23 275
Produits finis	-5	0				5	0
Total stocks bruts	33 424	0	-5 112			0	28 312
Provisions Encours de production		0					
Provisions Marchandises	-7	0		-3 367			-3 375
Provisions Produits finis		0					
Total provisions sur stocks	-7	0	0	-3 367	0	0	-3 375
Total valeur nette	33 417	0	-5 112	-3 367	0	0	24 937

Les encours correspondent à des terrains et à des opérations d'aménagement de lotissement en cours.

Les stocks de marchandises comprennent pour l'essentiel du matériel et des fournitures à installer sur le réseau : câbles, boîtes, équipements centraux et équipements clients.

16.2 Créances et dettes d'exploitation

Toutes les créances et dettes d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

16.3 Autres créances et autres dettes d'exploitation

Les autres créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros :	31/12/2023	31/12/2022
Etat, impôt sur les bénéfices	7 743	7 675
Créances fiscales hors IS	208 597	206 256
Autres créances	61 372	72 740
Impôts différés actifs	886	1 791
Compte courant Far East	6 749	6 585
Comptes courants filiales non consolidées	2 670	1 173
Charges à répartir	31 521	35 777
Charges constatées d'avance	24 415	30 996
Total	343 953	362 993

Toutes les autres créances d'exploitation sont à échéance à moins d'un an, à l'exception des charges à répartir pour lesquelles 25 432 K€ sont à échéance à plus d'un an.

Les autres dettes se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fiscales et sociales	165 073	170 349
Impôt différé passif		
Comptes courants filiales non consolidées	1	1 188
Autres dettes (*)	94 495	106 502
Produits constatés d'avance	1 028 764	868 210
Total	1 288 334	1 146 249

(*) Dont 55 394 K€ de dettes fournisseurs d'immobilisations (67 242 K€ en 2022)

17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose ainsi qu'il suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Valeurs mobilières de placement	800 702	138 651	662 051
Disponibilités	427 080	735 526	-308 446
Trésorerie et équivalents de trésorerie active	1 227 782	874 177	353 604
Concours bancaires courants	-11 009	-2 478	-8 531
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette	1 216 773	871 699	345 074

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022	Variation
VMP - Equivalent de trésorerie	800 702	138 656	662 045
Total brut	800 702	138 656	662 045
Dépréciation VMP	0	-5	5
Total net	800 702	138 651	662 051

Les disponibilités consolidées peuvent être distinguées en 2 catégories :

- Les disponibilités dont disposent les sociétés de projet faisant l'objet d'un financement structuré sans recours actionnaire, qui constituent ainsi une trésorerie spécifiquement dédiée au projet (disponibilités projet).
- Les disponibilités comptabilisées dans les autres sociétés (disponibilités corporate).

En k€	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités corporate	260 451	316 576
Disponibilités projet	166 629	418 950
Total disponibilités	427 080	735 526

En k€	31/12/2023	31/12/2022
VMP corporate	519 190	102 857
VMP projet	281 511	35 799
Total VMP - Equivalent de trésorerie	800 702	138 656

18 Capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2023, le capital social est fixé à 514 K€ divisés en 513 741 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

19 Provisions

Le tableau de variation entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023 se présente ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2022	Mouvements de l'exercice				31/12/2023
		Dotation	Reprises	Variations périmètre	Autres	
Provision pour risques et charges	31 255	12 904	-3 883	0	109	40 385
Provision pour litiges	4 444	758	-422	0	22	4 802
Provision pour perte sur contrat	2 789	884	-2 788	0	0	884
Ecart acquisition	85		-85	0	0	0
Avantages au personnel	2 194	346	-533	0	-131	1 875
Total Provisions	40 767	14 892	-7 712	0	0	47 946
Dont exploitation		6 353	-7 546			
Dont exceptionnel		7 650	-81			
Dont reprise écart acquisition			-85			
Dont provision charges AGA (contrepartie charges de personnel)		889	0			

L'écart d'acquisition correspond à la hausse du pourcentage de 99,99% de la société RESOLUTION en 2013. Cet écart d'acquisition passif est repris sur 10 ans.

20 Emprunts bancaires et passifs financiers

Au 31 décembre 2023, la décomposition des emprunts se présente ainsi :

En milliers d'euros :	31/12/2023	Échéance du nominal :			31/12/2022
		- de 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Emprunts bancaires	3 166 441	325 747	1 324 082	1 516 612	3 072 028
Autres emprunts	88 410	358	88 000	53	88 397
Concours bancaires courants	11 009	11 009			2 478
Intérêts courus sur emprunts	44 293	44 293			37 430
Total :	3 310 153	381 406	1 412 082	1 516 665	3 200 333

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Souscription	Remboursement	Variations de périmètre	Autres	31/12/2023
Emprunts bancaires	3 072 028	541 008	-396 637	475	-50 434	3 166 441
Autres emprunts	88 397	14	-1	1	0	88 410
Intérêts courus sur emprunts	37 430	6 864		-2	0	44 293
Total :	3 197 855	547 886	-396 638	474	-50 434	3 299 144

Les autres mouvements sur les emprunts bancaires correspondent au reclassement en compte courant chez Fibre 31 du gage espèces AITHD suite au remboursement en totalité de son Crédit Relais Fonds Propres.

Par ailleurs, la dette consolidée se décompose en une dette projet et sans recours actionnaire (ci-après la « dette projet ») d'une part, et d'une dette classique, contractée dans les holdings ou les filiales industrielles (ci-après la « dette corporate ») d'autre part.

Au 31 décembre 2023, la dette bancaire se présente ainsi :

En k€	31/12/2023	31/12/2022
Dette projet sans recours actionnaire	2 132 712	2 151 199
<i>Dont Alto</i>	138 237	167 147
<i>Dont Erato</i>	213 466	168 819
<i>Dont Salmacis</i>	125 000	125 175
<i>Dont Covage Haute Savoie</i>	98 520	64 688
<i>Dont Covage Calvados</i>	213 854	176 134
<i>Dont Fibre 31</i>	185 820	236 492
<i>Dont Octogone Fibre</i>	135 004	138 158
<i>Dont Yconik</i>	180 960	110 161
<i>Dont Losange</i>	592 369	724 757
<i>Dont Rosace</i>	118 074	135 811
<i>Dont autres</i>	131 408	103 855
Dette corporate	1 177 440	1 049 134
Total emprunts bancaires et passifs financiers	3 310 153	3 200 333

Concernant la dette corporate :

- afin de financer son développement, AITHD a tiré durant l'exercice sur les différentes tranches de dette mezzanine pour un montant total de 68 M€ ;
- Covage Infra Concessions a remboursé durant l'exercice 80 M€ sur la dette senior levée en 2021 ;
- Covage Infra a levé une dette senior de 156 M€ sur laquelle 86 M€ ont été tirés en 2022 et 31,5 M€ en 2023.
- Altitude Infra Exploitation a souscrit un emprunt auprès d'un groupement d'établissements bancaire à hauteur de 84 millions d'euros.
- En juillet 2019, Altitude a souscrit un emprunt de 30 Millions auprès de 3 banques, CIC, BNP et SG afin de financer des besoins généraux du groupe. Cet emprunt, dont l'échéance était fixée au 25/07/2024, a été remboursé par anticipation au 30/06/2023.

21 Honoraires des commissaires aux comptes

Le tableau suivant présente le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé :

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Honoraires liés à la certification des comptes	283	243	40
Autres services fournis	8	70	-62
Groupe DEC	292	313	-21
Honoraires liés à la certification des comptes	477	311	166
Autres services fournis	22	19	3
Deloitte & Associés	500	330	170
Honoraires liés à la certification des comptes	171	68	103
Autres	171	68	103
TOTAL	962	711	251

22 Engagements hors bilan

Engagements donnés

ALTITUDE

Privilège de prêteur de deniers sur une acquisition immobilière d'un montant de 4 050K€ au profit d'un établissement bancaire.

Villas Ginkgos

Privilège de prêteur de deniers pour le prêt de 222 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition d'un immeuble d'exploitation sis 6, avenue de l'avenir à Saint Jean de Monts (85160) chez la société Ginkgos Immo.

Privilège de prêteur de deniers pour le prêt de 280 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition d'un immeuble d'exploitation sis 53, avenue René Coty à Château d'Olonne (85180) chez la société Ginkgos Immo.

Privilège de prêteur de deniers pour le prêt de 530 K€ auprès du Crédit Agricole pour l'acquisition d'un immeuble d'exploitation sis 45 rue Bonne Fontaine à Challans (85) chez la société Ginkgos Immo.

Hypothèque conventionnelle et privilège de prêteur de deniers pour le prêt de 470 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition de locaux sis 22 rue Castelnau à La Roche sur Yon (85000) chez la société Ginkgos Immo.

La société Villas Ginkgos Le Biloba s'est engagée à prendre à bail commercial auprès de chaque investisseur les lots constituant la résidence séniors Villas Ginkgos Le Biloba à Bourges.

La société Villas Ginkgos Les Amandiers s'est engagé à prendre à bail commercial auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence séniors Villas Ginkgos Les Amandiers à Monts de Marsan.

La société Villas Ginkgos Les Oliviers s'est engagée à prendre à bail commercial auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence séniors Villas Ginkgos Les Oliviers à Toulouse.

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a contracté un bail en l'état futur d'achèvement relatif aux locaux de la résidence sise à la Roche sur Yon. Le bail prendra effet à la date de constatation de l'achèvement des biens loués.

La société Villas Ginkgos Les Demeures Rouennaises s'est engagée à prendre à bail commercial auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence séniors Villas Ginkgos Les Demeures Rouennaises à Rouen.

La société Villas Ginkgos Les Figuiers s'est engagée à prendre à bail auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence séniors Villas Ginkgos Les Figuiers à Louviers.

La société Villas Ginkgos L'Albizia s'est engagée à prendre à bail commercial auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence séniors Villas Ginkgos L'Albizia à Poissy.

ATH et ses filiales

Nantissements :

Nantissement des titres et cautionnement maison mère donnée par Tutor SA pour le compte de Covage Côte Fleurie au profit des prêteurs.

Nantissement des titres et des créances associées par Tutor SA pour le compte de Tutor Europ'Essonne au profit des prêteurs.

Nantissement des titres et des créances associées par Tutor Invest pour le compte de Covage Calvados au profit des prêteurs.

Nantissement des titres de ses filiales données par Covage Infra Concessions au profit des prêteurs.

Nantissement des titres Covage Infra Concessions par Covage Infra Concessions Holding au profit des prêteurs.

Nantissement des titres Covage Infra par Infra Btob Holdco au profit des prêteurs.

Cautions solidaires / Garanties :

Cautions solidaires émises en faveur de plusieurs établissements financiers dans le cadre de l'émission de garanties à première demande au profit du Groupement de prêteurs Yconik pour 45 180 K€.

Cautions solidaires émises en faveur de plusieurs établissements financiers dans le cadre de l'émission de garanties à première demande au profit du Groupement de prêteurs Erato pour 99 246 K€.

Caution solidaire émise en faveur de La Banque Postale dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs Fibre 39 pour 22 338 K€.

Cautions solidaires émises en faveur de plusieurs établissements financiers dans le cadre de l'émission de garanties à première demande au profit du Groupement de prêteurs Octogone pour 43 860 K€.

Cautions solidaires émises en faveur de plusieurs établissements financiers dans le cadre de l'émission de garanties à première demande au profit du Groupement de prêteurs Calvados pour 10 400 K€.

Caution solidaire émise en faveur de la BNPP dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit de Trinity Défense pour 2 000 K€.

Caution solidaire émise en faveur de la BNPP dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit de Total Energies pour 2 300 K€.

Acte de cautionnement solidaire de NGE et ATH pour le compte du concessionnaire Losange au profit de la région Grand Est pour 4 336 K€.

Linkt Holding et ses filiales

Convention de nantissement du fonds de commerce et de créances de la société Linkt à hauteur de 50 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement aux termes du contrat de crédit de 50 M€ en date du 19/09/2018 entre Linkt et les Banques.

Convention de nantissement du fonds de commerce et de créances de la société Linkt à hauteur de 12 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement aux termes de l'avenant au contrat de crédit du 19/09/2018, en date du 16/12/2021 d'un montant de 12M€ entre Linkt et les Banques.

Conventions de nantissement du fonds de commerce et de créances de la société Linkt à hauteur de 18,7 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement de l'avenant au contrat de crédit du 19/09/2018, en date du 15/09/2022, d'un montant de 18,7 M€ entre Linkt et les Banques.

Conventions de nantissement du fonds de commerce et de créances de quatrième rang à hauteur de 17,5 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement de l'avenant au contrat de crédit du 19/09/2018, en date du 31/10/2023.

Engagements reçus

ALTEAME

Contre-garantie donnée par la BPI aux prêteurs d'Altéame sur les emprunts PGE pour un montant total de 482 K€.

Villas Ginkgos

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a reçu de la Société Générale une garantie à hauteur de 1 000 K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre la société Partenaires Génération 2 (le bailleur) et la société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises (le locataire).

La société Villas Ginkgos Les Demeures Rouennaises a reçu du Crédit Agricole une garantie à hauteur de 1 000 K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre la société SCI Rouen Consuls (le bailleur) et la société Villas Ginkgos Les Demeures Rouennaises (le locataire).

La société Villas Ginkgos Les Amandiers a reçu de la SOCFIM une garantie à hauteur de 1198 K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution de la convention de

gestion entre la société SCCV MONT DE MARSAN DUPARC (le promoteur) et la société Villas Ginkgos Les Amandiers (l'exploitant).

La Société Villas Ginkgos Les Figuiers a reçu du Crédit Agricole une garantie à hauteur de 713K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre la SAS RSS Louviers (le bailleur) et la société Villas Ginkgos Les Figuiers (le locataire).

AIH et ses filiales

Engagements financiers liés à la construction et l'exploitation du réseau :

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Vannes Agglo Numérique au profit de la communauté d'agglomération de Vannes pour 400 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Doubs au profit du syndicat mixte Doubs très haut débit pour 500 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Manche Fibre au profit du concédant Syndicat Mixte Manche Numérique pour 5 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit de la Région Grand-Est pour 10 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Losange Déploiement au profit d'Euler Hermès pour 5 500 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'Erbium au profit de la région Grand Est pour 5 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 06 au profit du concédant Sictiam pour 1 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Emeraude THD au profit du concédant Syaden pour 2 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de La Fibre 85 au profit du GIP Vendée Numérique pour 972 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Octogone Fibre au profit du SMO Tarn et Garonne Numérique pour 8 118 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du SMO Tarn et Garonne Numérique pour 3 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 66 au profit du Département des Pyrénées Orientales pour 3 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIC au profit du département de l'Yonne pour 5 764 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de La Fibre 85 au profit de Vendée Numérique pour 7 991K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIC au profit du département du Jura pour 3 555 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du département du Jura pour 4 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit de Doubs THD pour 6 752 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du département de l'Yonne pour 2 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Grand Lyon THD au profit de la Métropole Grand Lyon pour 1 500 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Seine Essonne au profit de CA Seine Essonne pour 170 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Clermont Communauté Networks au profit de CA Clermont pour 223 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'Altitude Infra Somme au profit de Somme Numérique pour 300 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Hérault Télécom au profit de l'Hérault pour 400 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Altitude Infra Haute Savoie au profit du Syane pour 6 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Solstice Grand Angoulême au profit de la communauté d'Agglomération du Grand Angoulême pour 400 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Côte Fleurie au profit de la Communauté de Communes Côte Fleurie pour 500 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Tutor Europ Essonne au profit de SIPPEREC pour 200K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Dunkerque Grand Littoral Networks au profit de CU Dunkerque pour 180 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Sem@for au profit de Seine et Marne Numérique pour 700 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Sem@for au profit de Arkea pour 700 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Losange au profit de la région Grand Est pour 49 000K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Losange au profit de la région Grand Est pour 11 000K€.

Engagements reçus pour Linkt Holding et ses filiales

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Lesquin le 01/02/2018 pour un montant de 84 K€.

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Saint Herblain le 07/07/2020 pour un montant de 42 K€.

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Ecully le 27/08/2020 pour un montant de 45 K€.

Caution reçue par la société Linkt Holding à hauteur de 25 K€ pour un contrat cadre réalisé avec la société SFR.

Caution délivrée par une banque à hauteur de 15K€ dans le cadre d'un contrat réalisé avec la société Lufthansa Airplus.

Actes de cautionnement délivrés par des banques dans le cadre de baux commerciaux pour un montant total de 167 K€.

Deux délégations d'assurance « Homme Clé » pour un montant total de 7 M€ ont été souscrites dans le cadre du contrat de prêt de 50 M€ et de ses trois avenants de 12 M€, 18,7 M€ et 17,5 M€.

23 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

AIH et ses filiales :

Acquisition du réseau de Gravelines

En janvier 2024, AITHD a fait l'acquisition du réseau de Gravelines, un réseau FTTH de 6 200 prises, dans une commune membre de la Communauté urbaine de Dunkerque où le Groupe est déjà présent.

En délégation de service public depuis les années 2010 successivement chez les opérateurs Numéricâble, SFR et enfin XP Fibre, la Mairie a fait le choix de nous confier son réseau.

Cette opération permet donc d'étendre notre présence sur un territoire en fort développement économique.

Financement DSP mixtes Covage

En mars 2024, AITHD a levé un prêt de 95 M€ avec la Banque Postale afin de financer les DSP mixtes issues de l'acquisition de Covage, dans le but notamment de répondre aux besoins de financement de Capex.

Certifiés Comptes

Debaire

ALTITUDE
Comptes consolidés
Exercice clos le 31.12.2023

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023

En KC :	Notes :	31/12/2023		31/12/2022	
		Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles	12	674 949	120 173	554 775	936 780
Dont écarts d'acquisition	11	380 418	4 364	376 054	379 550
Immobilisations en concession	13	4 508 626	728 941	3 779 685	2 687 373
Immobilisations corporelles	14	574 898	70 759	496 137	495 483
Immobilisations financières	15	180 139	17 575	162 564	191 222
Titres mis en équivalence					0
Total Actif Immobilisé		5 938 610	945 448	4 993 161	4 310 859
Stocks et encours	16.1	26 312	3 375	24 937	33 417
Clients et comptes rattachés	16.2	306 081	10 099	295 985	330 099
Autres créances et comptes de régularisation	16.3	347 807	3 854	343 953	362 993
Valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	17	800 702	0	800 702	138 651
Disponibilités ⁽²⁾	17	427 080		427 080	735 526
Total Actif		7 848 595	962 777	6 885 818	5 911 545
Capital	18			514	514
Primes liées au capital				8 734	8 734
Réserves				-52 319	-124 171
Subventions				562 925	563 447
Résultat de l'exercice				33 725	34 915
Autres				0	0
Total Capitaux Propres part du groupe				548 578	483 438
Intérêts hors groupe				821 118	430 227
Provisions	19			47 946	40 767
Comptes courants des associés majoritaires				6 079	3 432
Comptes courants des associés minoritaires ⁽⁴⁾				384 237	125 792
Emprunts et dettes financières ⁽³⁾	20			3 310 153	3 200 333
Fournisseurs et comptes rattachés	16.2			477 375	481 307
Autres dettes et comptes de régularisation	16.3			1 288 334	1 146 249
Total Passif				6 885 818	5 911 545
(1)		31/12/2023	31/12/2022		
VMP corporate		519 190	102 857		
VMP projet		281 511	35 799		
Total VMP - Equivalent de trésorerie		800 702	138 656		
(2)		31/12/2023	31/12/2022		
Disponibilités corporate		260 451	316 576		
Disponibilités projet		166 629	418 950		
Total disponibilités		427 080	735 526		
(3)		31/12/2023	31/12/2022		
Dettes projet sans recours actionnaire		2 132 712	2 151 199		
Dettes corporate		1 177 440	1 049 134		
Total emprunts et dettes financières		3 310 153	3 200 333		
(4)		31/12/2023	31/12/2022		
Comptes courants des associés minoritaires bloqués		49 182	124 704		
Comptes courants des associés minoritaires non bloqués		335 054	1 006		
Total comptes courants des associés minoritaires		384 237	125 792		

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023

En KC :	Notes :	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	4	721 196	642 875
Production immobilisée intragroupe	5	423 997	350 532
Autres produits d'exploitation	5	39 843	42 006
Achats consommés		-722 290	-672 621
Charges de personnel	6.2	-126 016	-110 075
Autres charges d'exploitation		-50 957	-31 160
	EBITDA (*)	285 772	221 557
Impôts et taxes		-8 619	-8 150
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7	-254 136	-137 891
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		23 017	75 516
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	7-11	-1 630	-1 623
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		21 387	73 894
Charges et produits financiers	8	-115 654	-55 797
Résultat courant des sociétés intégrées		-94 267	18 096
Charges et produits exceptionnels	9	129 740	26 135
Participation des salariés		-5 148	-5 738
Impôt sur les bénéfices	10	-63 659	-35 722
Résultat net des entreprises intégrées		-33 333	2 771
Quote part de résultat des entités mises en équivalence			-1 719
Résultat net de l'ensemble consolidé		-33 333	1 052
Intérêts minoritaires		-67 058	-33 863
Résultat net (part du groupe)		33 725	34 915

(*)

	31/12/2023	31/12/2022
EBITDA Projet	140 511	51 523
EBITDA Corporate	145 261	170 034
Total	285 772	221 557

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023

<i>En KC :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net des entreprises intégrées	-33 333	2 771
Ajustements		
Elim. des amortissements et provisions	276 308	151 462
Elim. de la variation d'impôt différé	600	136
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-162 655	-38 454
Total marge brute d'autofinancement	80 919	115 915
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	213 061	172 568
Flux de trésorerie générés par l'activité	293 980	288 483
Incidence des variations de périmètre	-94 343	-68 504
Acquisition d'immobilisations*	-825 400	-595 427
Variation BFR investissement	-11 009	10 248
Cession d'immobilisations	107 567	15 779
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-823 185	-637 904
Augmentations de capital en numéraire	429 550	104 595
Augmentations (réductions) de comptes courants hors groupe	311 903	18 199
Emission d'emprunts	547 886	756 463
Remboursement d'emprunts	-396 638	-118 355
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-15 497	
Dividendes payés aux minoritaires	-3 859	-118
Cession (acq.) nette actions propres		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	873 346	760 784
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence des changements de principes comptables		
Variation de trésorerie	344 142	411 363
Trésorerie d'ouverture cf note 18	871 704	460 341
Trésorerie de clôture cf note 18	1 215 846	871 704
* dont subventions d'investissements	27 700	24 483

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Libellés (K€)	Groupe	Hors Groupe	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2022	483 438	430 227	913 666
Distribution de dividendes	-15 500	-3 855	-19 355
Variation de capital ⁽¹⁾	4	23 757	23 761
Résultat 2023	33 725	-67 058	-33 333
Variation de périmètre ⁽²⁾	10 815	283 658	294 473
Actions propres			0
Variation des subventions d'investissements	-3 153	2 812	-340
Autres ⁽³⁾	39 249	151 576	190 825
Capitaux propres au 31/12/2023	548 578	821 118	1 369 696

(1) Dont 19 590 K€ relatif à la part revenant aux minoritaires sur l'augmentation de capital chez Losange.

(2) Dont :

- a. 303 591 K€ liés à l'ouverture du capital d'Altitude Infra aux investisseurs Arjun et Infrared sur l'exercice 2023.
- b. Reclassement des intérêts minoritaires de 10 804 K€ vers les réserves groupes lié à la cession interne des titres Linkt Holding à Infra BtoB Holdco engendrant une dilution du pourcentage d'intérêt dans l'entité Linkt Holding.

(1) Correspond notamment pour 192 092 K€ à la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue de Rosace et Losange lors de l'allocation des actifs et des passifs. Depuis la fin de l'exercice 2022, suite à l'acquisition de nouvelles parts, un changement de méthode de consolidation de mise en équivalence à intégration globale a été effectué sur ces deux entités.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTES ANNEXES

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023	3
TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023	4
TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
1 Faits majeurs de l'exercice	9
2 Principes et méthodes comptables	15
2.1 Règles et méthodes comptables	15
2.2 Entités ad hoc	15
2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés	15
2.4 Recours à des estimations	16
2.5 Regroupements d'entreprises	16
2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères	16
2.7 Immobilisations incorporelles	17
2.8 Délégation de service public	18
2.9 Immobilisations corporelles	19
2.10 Contrats de location	20
2.11 Participations et autres immobilisations financières	20
2.12 Stocks et en-cours	20
2.13 Valeurs mobilières de placement	21
2.14 Créances	21
2.15 Impôt différé	21
2.16 Engagements envers les salariés	22
2.17 Provisions	23
2.18 Fournisseurs et autres créditeurs	23
2.19 Chiffre d'affaires	23
3 Périmètre de consolidation	24
3.1 Sociétés consolidées	24
3.2 Sociétés exclues du périmètre de consolidation	29
4 Chiffre d'affaires	30
5 Autres produits	30
6 Personnel	31
6.1 Effectifs	31
6.2 Charges de personnel	31
7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	32
8 Résultat financier	32
9 Résultat exceptionnel	33
10 Impôts sur les résultats	33
10.1 Charge d'impôt	33

10.2	Actifs et passifs d'impôts différés	34
11	Ecarts d'acquisition	35
12	Immobilisations incorporelles nettes.....	36
13	Immobilisations mises en concession	37
14	Immobilisations corporelles nettes	38
15	Immobilisations financières nettes	38
16	Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement.....	39
16.1	Stocks et encours	39
16.2	Créances et dettes d'exploitation	39
16.3	Autres créances et autres dettes d'exploitation	39
17	Trésorerie et équivalents de trésorerie	40
18	Capitaux propres consolidés	41
19	Provisions	41
20	Emprunts bancaires et passifs financiers.....	41
21	Honoraires des commissaires aux comptes	42
22	Engagements hors bilan	43
23	Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	49

1 Faits majeurs de l'exercice

ALTITUDE SAS :

Au cours de l'exercice, Altitude SAS s'est reluée à hauteur de 3,5% dans sa filiale ATH (ex Altitude Infrastructure Holding) en rachetant à des salariés détenteurs d'actions gratuites une quote-part de leurs actions.

SOUS GROUPE ALTITUDE INFRA :

À la suite d'une année 2022 particulièrement riche en développements, le groupe ATH a de nouveau connu sur 2023 une dynamique de croissance extrêmement soutenue, grâce à la réalisation d'opérations stratégiques d'envergure mais également à une croissance organique très significative.

L'année 2023 a été marquée par la réorganisation du Groupe en deux pôles d'activités :

- Altitude Infra, qui regroupe les activités historiques Fibres Grand Public, au travers des sociétés Altitude Infra Construction, Altitude Infra Exploitation et Altitude Infra THD.
- Un pôle Btob qui regroupe les activités à destination des entreprises avec les entités Covage acquises en 2021, Linkt ainsi que Phibee Telecom et Airmob et Netwo.

Deux holdings, filiales à 100% d'ATH (ex Altitude Infrastructure Holding), ont été désignées pour regrouper les entités de chaque pôle.

Au cours du mois d'avril, un apport d'Altitude Infrastructure Construction et d'Altitude Infrastructure Exploitation a été réalisé à Altitude Infra ainsi qu'une cession d'Altitude Infrastructure THD.

La holding Btob est dénommée Infra Btob Holdco, tête du groupe de la consolidation Infra Btob Holdco.

Courant avril, Covage Infra et Covage Infra Concessions Holding ont été apportés à cette holding et les entités Airmob Groupe et Phibee Télécom lui ont été cédées.

Fin juin, Linkt Holding et ses filiales ont également été cédées par Altitude SAS à Infra Btob Holdco, finalisant ainsi la rationalisation des pôles d'activité.

Dans la continuité de cette réorganisation, l'entité mère Altitude Infrastructure Holding a effectué un changement de dénomination sociale au cours de l'exercice pour devenir ATH.

Appels d'offre et contrats de DSP

Pôle BtoB

Acquisition des réseaux de la Communauté Urbaine d'Arras et Technolac

Le 15 décembre 2023, le réseau de la Communauté Urbaine d'Arras a été acquis par la société Arras Networks, qui était jusqu'alors délégataire de la Délégation de Service Public. La société est donc maintenant pleinement propriétaire du réseau.

Afin de compléter le maillage territorial engagé par des déploiements d'infrastructure en pleine propriété, la société Covage Infra a acquis le réseau de Technolac auprès de Chambéry Grand Lac Economie le 22 décembre 2023.

Croissance externe et développements

Altitude Infra

Ouverture du capital Altitude Infra

Au cours de l'année 2023, dans la continuité de la réorganisation du groupe en deux pôles d'activités distincts, la holding regroupant les entités du FttH, Altitude Infra, a ouvert son capital à deux investisseurs minoritaires, Arjun et Infrared.

Ces opérations ont entraîné la dilution de la participation d'ATH dans le sous-groupe Altitude Infra, portant ainsi sa participation de 100% à 60,69%.

L'impact de ces dilutions s'est traduit par une plus-value exceptionnelle de 162,5 millions d'euros (cf note 9 Résultat exceptionnel).

Allocation du prix d'acquisition de Rosace et Losange

Le 28 décembre 2022, Altitude infrastructure THD et Salmacis ont procédé au rachat de titres détenus par le fonds d'investissement Quaero dans les sociétés Rosace Fibre (achat de 27% des titres) et Losange Fibre (achat de 25% des titres), les deux réseaux d'initiative public FTTH du Grand Est. Cette opération avait donné lieu à la comptabilisation d'écarts d'acquisition préliminaires respectivement de 32 695 K€ et 59 859K€.

Le Groupe a procédé sur l'exercice 2023 à l'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés. Des actifs incorporels « contrats de concession » ont été reconnus. Un écart de réévaluation par rapport à la quote-part de capitaux propres antérieurement consolidée par mise en équivalence a été porté directement dans les réserves consolidées.

L'impact sur les fonds propres du groupe de ces réévaluations des contrats de concession a été de 27 527 K€ pour Losange et 13 388 K€ pour Rosace.

Le goodwill résiduel à l'issu des travaux d'allocation des actifs et passifs identifiables est de 12 177 K€ pour Losange et 14 752 K€ pour Rosace.

Augmentation du pourcentage de détention dans Losange Exploitation

Le 20 novembre 2023, la société AIE a fait l'acquisition de 7% des titres de la société Losange Exploitation, sa détention passant ainsi de 50% à 57%.

Cette opération n'engendrant pas de modification de contrôle, la société Losange Exploitation reste donc consolidée en intégration proportionnelle.

Augmentation du pourcentage de détention dans Alto

Le 31 mars 2023, Alto a remboursé auprès de son partenaire financier son crédit relais fonds propres pour un montant de 32,8 millions d'euros.

Conformément à la documentation de crédit, une augmentation du capital social inégalement souscrite par les associés a alors été effectuée, entraînant de fait la relution d'AITHD dans Alto qui détient désormais 73% d'Alto versus 68,52% avant l'opération.

Financements

Souscription d'un emprunt chez Altitude Infra Exploitation

Au cours de l'exercice 2023, l'entité Altitude Infra Exploitation a souscrit un emprunt auprès d'un groupement d'établissements bancaire à hauteur de 84 millions d'euros.

Pôle BtoB

Acquisition de minoritaires des entités Linkt

Au cours du dernier trimestre 2023, des opérations capitalistiques ont provoqué une relution de la participation d'Infra BtoB Holdco dans Linkt Holding, à savoir :

- une augmentation de capital intégralement souscrite par Infra BtoB HoldCo ;
- des rachats de titres auprès de minoritaires.

La détention d'Infra BtoB Holdco dans Linkt Holding est ainsi passée de 88,19% à 99,80%.

Ces opérations ont engendré la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire de 46,7 millions d'euros

Acquisition de Netwo

Le 18 juillet 2023, Infra B2B Holdco a fait l'acquisition de Netwo, une plateforme Saas dédiée à la vente d'infrastructure et de services télécoms, avec l'objectif de dynamiser et renforcer les opérateurs alternatifs télécoms B2B.

Un écart d'acquisition de 6,2 millions d'euros a été comptabilisé à la date d'acquisition (cf note 11).

Conformément au règlement CRC 2020-01, le Groupe dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à celui de l'acquisition pour procéder à l'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés de Netwo. Ces travaux ne sont pas encore finalisés au 31 décembre 2023 (cf note 11).

Acquisition d'Airmob 2022

En 2022, au titre de l'acquisition de l'entité Airmob Telecom, un écart d'acquisition a été comptabilisé à la date d'acquisition, avant allocation du prix d'acquisition aux actifs identifiables acquis et aux passifs assumés.

Le groupe a procédé sur l'exercice 2023 à une allocation d'actifs incorporels dont notamment une relation clientèle pour 6,4 millions d'euros.

Acquisition Phibee 2022

En 2022, au titre de l'acquisition de l'entité Phibee Telecom, un écart d'acquisition a été comptabilisé à la date d'acquisition, avant allocation du prix d'acquisition aux actifs identifiables acquis et aux passifs assumés.

Le groupe a procédé sur l'exercice 2023 à une allocation d'actifs incorporels dont notamment une relation clientèle pour 3,6 millions d'euros et une plateforme d'opérateur virtuel pour 3,2 millions d'euros.

Financements

Pôle BtoB

Remboursements partiels des financements de Covage Infra Concessions

La société Covage Infra Concessions a remboursé par anticipation 80M€ de financement senior, qui avait pour objet le financement de l'acquisition des DSP de Covage en 2021. Le reliquat de dette est de 90M€.

Déploiement et commercialisation

Altitude Infra

Le déploiement s'est poursuivi en 2023 avec la livraison par le constructeur de plus de 694 000 nouvelles prises commercialisables, en particulier sur les réseaux de Losange, Landes, Yonne, Somme, Manche, Calvados et Haute Savoie.

Par ailleurs, le procès-verbal de Recette Globale et Définitive (RGD) du Réseau Losange a pu être signé le 30 juin 2023, avec un constat d'achèvement de la Tranche Ferme du réseau au 1er juin 2023.

La signature de la RGD a entraîné l'activation et la mise en service du réseau, de même que l'intégration du réseau dans les biens de la DSP.

Le Procès-Verbal de RGD confirme la livraison de :

- 262 liens de collecte et 26 liaisons de bouclage ;
- 262 NRO et 1881 SRO ;
- 951 807 prises APS.

La recherche de qualité des réseaux a conduit le Groupe à mobiliser 21 millions d'euros pour lancer le projet Spring 2, un programme ambitieux de rénovation des réseaux, garantissant des infrastructures modernes et efficaces pour les utilisateurs. Cette rénovation va au-delà de la modernisation des infrastructures : elle vise également à renforcer notre dynamique commerciale en offrant des services de qualité supérieure.

Ainsi, ce sont plus de 494 000 nouveaux clients en 2023 pour les réseaux d'AITHD, ce qui correspond à une augmentation de 40% de notre parc client par rapport à fin 2022, faisant ainsi passer le taux de pénétration (rapport entre le nombre de clients et les prises ouvertes à la commercialisation) de 42% à fin 2022 à plus de 47% à fin 2023.

Au total ce sont de plus de 1 700 000 clients grand public et 25 000 clients professionnels qui ont maintenant accès à la fibre sur nos réseaux.

Pôle BtoB

Covage Infra a poursuivi son déploiement de réseaux fibre FttO avec une vingtaine d'agglomérations sur l'année 2023 afin de parfaire son maillage territorial. Cela se traduit par des succès commerciaux ayant entraîné une forte hausse du chiffre d'affaires.

Linkt a continué sa forte conquête commerciale en renforçant son image de marque sur son cœur de cible, qui concerne les plus grandes sociétés Françaises (+ de 500 salariés) avec des signatures d'entreprises privées telles que Dalkia ou d'acteur publics tels que le SDIS 06 ou le CD 62. Cela permet à Linkt de faire progresser son chiffre d'affaires de près de 20M€ pour atteindre quasiment 80M€ sur l'exercice 2023.

Airmob a mis en service le contrat MVNO passé avec SFR afin d'offrir à ses clients une offre unique sur le marché de service mobile multi-opérateur.

GROUPE VILLAS Ginkgos – Bien vivre chez soi :

Villas Ginkgos Bien Vivre Chez Soi continue son développement avec la signature d'un nouveau BEFA pour l'exploitation à venir d'une résidence service senior sur la commune de Poissy.

Après 3 années bouleversées par la crise sanitaire, les résidences en exploitation retrouvent un rythme de croisière. L'ouverture à venir de plusieurs résidences Villas Ginkgos impose le recrutement des équipes de direction de ses établissements et la structuration du siège en 2024.

ALTEAME (ex-ALTITUDE Lotissement) :

Malgré un net recul du nombre de construction de maisons individuelles en France, Altéame réalise sur l'exercice 2023 65 ventes de terrains quasi à l'identique de 2022 pour un chiffre d'affaires de 2,6M€.

Renforcement de la démarche RSE au niveau Groupe

Le groupe est plus que jamais engagé dans sa volonté de donner de l'impact à sa démarche RSE.

Le groupe inscrit à la fois sa stratégie dans une continuité pour faire de la fibre, technologie la moins énergivore, le moyen d'accès au numérique le plus déployé et le plus accessible, partout et pour tous, mais aussi dans une dynamique de développement de nouveaux usages et services numériques au service de la décarbonation des territoires, notamment au travers sa nouvelle filiale Ubicité.

En 2023, de nombreux chantiers ont été lancés.

Nos premiers efforts ont été axés sur la maîtrise et la réduction de notre empreinte environnementale. D'abord sur la mesure et la réalisation de notre premier bilan carbone consolidé au niveau des trois principales entités du groupe (Altitude Infra, Covage et Linkt). Puis la mise en œuvre des premiers leviers d'actions, à savoir l'impulsion du verdissement de notre parc véhicules (migration vers des véhicules 100% électriques), l'accélération de nos démarches circulaires (récupération, réparation et reconditionnement de nos équipements) et l'initialisation d'un projet de mise en place d'un système de management de l'énergie pour l'ensemble des sites et infrastructures du groupe.

Cette dynamique sur l'atténuation de notre empreinte environnementale va être accélérée avec l'arrivée mi 2024 d'un expert environnement en charge de la construction d'une trajectoire de décarbonation validée par la science et alignée avec les accords de Paris.

Parce que la force d'une démarche dépend de la bonne compréhension des enjeux qui y sont associés, nous avons initié un grand cycle de sensibilisation et d'acculturation à la RSE. Ce sont d'abord les équipes dirigeantes des différentes entités du groupe qui ont été formées durant l'été 2023, soit 120 personnes environ. La déclinaison à l'ensemble des managers est en cours et celle à l'ensemble des collaborateurs en préparation. Au-delà de la RSE, des formations spécifiques au "Numérique Responsable" à destination des équipes SI et ingénierie, ont été initiées et vont continuer à se déployer sur 2024.

Enfin, parce que s'améliorer c'est mesurer, nous avons parallèlement initié plusieurs démarches d'évaluation RSE avec Ecovadis. D'abord l'évaluation de notre propre performance RSE au travers de la notation Ecovadis, que nous avons impulsée chez Altitude Infra, Covage, Linkt et Airmob, et que nous souhaitons déployer sur l'ensemble de nos filiales. Mais aussi l'évaluation de la performance de nos fournisseurs, partie prenante majeure de notre impact RSE sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, au travers de la mise en place d'un rating fournisseurs groupe pour l'ensemble de nos filiales.

Le reporting RSE, c'est aussi notre future obligation quant à la CSRD (Corporate Sustainability Reporting) en 2026 que nous avons d'ores et déjà anticipée par la mise en place d'un projet pour structurer et outiller notre besoin de monitoring et de consolidation de nos données extra financières.

Les projets sont nombreux et vont l'être de plus en plus, le groupe a pleinement conscience du rôle moteur qu'est le sien vis-à-vis de ses clients, de ses collaborateurs et de l'ensemble de ses parties prenantes.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés de la société Altitude SAS, ci-après le « Groupe » sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, telles que définies par le règlement 2020-01 de l'ANC du 06/03/20.

Ils ont été établis à partir des comptes de la société Altitude SAS et de ses filiales arrêtés au 31 décembre 2023 pour une période de 12 mois, sauf pour les sociétés acquises, constituées, cédées ou liquidées sur l'exercice 2023.

Les principes de consolidation utilisés par le groupe sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence dès lors que le groupe possède un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Les filiales dont la société Altitude SAS détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote ont été consolidées en intégration globale.

Les intérêts minoritaires négatifs des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation ont été reclassés, conformément au règlement 2020-01 de l'ANC du 06/03/20, dans les capitaux propres part du groupe. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie des pertes imputables aux intérêts minoritaires que le groupe avait assumé ait été totalement éliminée.

Il a été décidé de comptabiliser les subventions d'investissements en capitaux propres. En effet, les sociétés exploitant les délégations de service public bénéficient de subventions, définitivement acquises à la date d'octroi des subventions.

Les subventions d'investissements rattachées aux immobilisations amortissables sont reprises en résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

2.2 Entités ad hoc

Les entités au sein desquelles :

- (i) La société ALTITUDE SAS exerce directement ou indirectement un contrôle en substance
- (ii) La société ALTITUDE SAS bénéficie des avantages de l'entité

Sont réputées être contrôlées exclusivement par la société mère et, à ce titre, sont intégrées globalement.

2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique.

2.4 Recours à des estimations

Pour établir ses comptes la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction du Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés (2.16), les immobilisations incorporelles (2.7), les provisions (2.17) et les impôts différés (2.15).

2.5 Regroupements d'entreprises

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Les biens destinés à l'exploitation sont évalués à la valeur d'utilité. Les biens non destinés à l'exploitation sont estimés à leur valeur de marché à la date d'acquisition ou, en l'absence de marché, à leur valeur nette probable de réalisation.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan et peuvent faire l'objet d'un amortissement linéaire pour une durée qui dépend des conditions propres à chaque acquisition. Le détail de ces écarts d'acquisition est présenté au paragraphe 11.

Par ailleurs, en application du règlement ANC 2015-06, il a été décidé de maintenir le plan d'amortissement antérieur pour tous les écarts d'acquisition.

2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en devises, dans un premier temps sont converties sur la base des cours de change effectifs au moment des transactions. Ils sont ensuite réévalués en fonction des taux en vigueur à la date de clôture. Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat. Les transactions en devises, quant à elles, restent converties aux taux en vigueur à la date de leur réalisation. Il en va de même des flux de trésorerie.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et correspondent pour l'essentiel à :

- Des concessions, brevets et droits similaires qui font l'objet d'un amortissement en fonction de leur durée d'exploitation lorsqu'elle est connue ;
- Des relations clients, reconnues majoritairement dans le cadre de la démarche d'identification et de valorisation des actifs et passifs acquis lors de l'acquisition des réseaux de Covage, amorties sur une durée de 27 ans (durée calculée en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus par l'élément d'actif). Ces immobilisations ont été reclassées sur l'exercice en immobilisations en concession sur les différentes DSP ;
- Des logiciels amortis linéairement sur une durée de 12 mois ;
- De la production immobilisée pour des développements SI, de réseaux internalisés ;
- Des fonds de commerce ;
- Des frais d'établissement : ces frais sont composés de frais d'enregistrement et ont été maintenus en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. L'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif).
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de l'exercice ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu.
- Les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté significativement durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement.
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif.
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions.
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nette de coûts de sortie.

La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie. La société considère que la valeur d'usage correspond aux

flux nets de trésorerie attendus non actualisés. Ces derniers sont déterminés sur la base des données budgétaires validées par la direction opérationnelle concernée.

Dans la mesure où la valeur nette comptable est inférieure à la valeur actuelle, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Les provisions correspondant aux pertes pérennes de valeur sont irréversibles.

2.8 Délégation de Service Public

Différentes filiales sous contrôle exclusif sont titulaires de contrats de Délégation de Service Public (DSP) portant sur le déploiement, l'activation et l'exploitation de réseaux départementaux très haut débit.

Ces contrats de délégation de service public font l'objet :

- D'investissements initiaux permettant l'implantation et le déploiement d'une infrastructure très haut débit. Ces investissements font l'objet d'un amortissement tel que prévu au contrat de délégation de service public ou à défaut sur la durée d'exploitation du contrat de délégation de service public.
- D'investissements pendant l'exécution du contrat de DSP. Ces investissements résultent d'une obligation contractuelle prévue dans le contrat de délégation de service public. Ils ont pour objectif de garantir la qualité du service assuré par le fermier.
- Ces investissements constituent parfois des biens de retour qui reviennent en fin de contrat de DSP à la collectivité gratuitement pour les biens amortis et moyennant versement d'une indemnité pour les biens non amortis (correspondant à la valeur nette comptable déduction faite de la part de subvention d'investissement non reprise au compte de résultat). Le montant de ces investissements pourra évoluer, notamment à la baisse, en fonction de l'évolution du plan d'affaire de chaque contrat et sous réserve du respect de l'équilibre économique de la délégation.
- Du versement par la collectivité d'une subvention d'investissement initiale destinée à financer une quote-part de l'infrastructure. Cette subvention est reprise en résultat au même rythme que l'amortissement des investissements financés par cette subvention.

Les DSP sont amorties sur la durée du contrat.

Les durées contractuelles des DSP concessives, en régie ou en affermage sont les suivantes :

o 3CNET :	20 ans
o Altitude Infra Calvados :	30 ans
o Altitude Infra Coeur Côte Fleurie :	30 ans
o Altitude Infra Dunkerque Grand Littoral :	22 ans
o Altitude Infra Grand Nancy :	20 ans
o Altitude Infra Haute Savoie :	22 ans
o Altitude Infra Somme :	17 ans
o Caen.com :	20 ans
o Clermont Communauté Networks :	20 ans
o Coval Networks :	20 ans
o Dioptic :	15 ans
o Emeraude THD :	15 ans
o Fibre 31 :	25 ans
o Fibre 39 :	30 ans
o Grand Lyon THD :	25 ans
o Grand Poitiers :	20 ans
o Hérault Télécom :	12 ans
o Losange :	35 ans
o Manche Fibre :	20 ans
o Min THD :	7 ans
o Nantes Networks :	25 ans
o Octogone Fibre :	30 ans
o Rosace :	30 ans
o Seine Essonne Très Haut Débit :	28 ans
o Sem@for77 :	25 ans
o Sequantic :	20 ans
o Solstice Grand Angoulême :	25 ans
o Sud Bourgogne Networks :	12 ans
o THD06 :	15 ans
o THD 66 :	15 ans
o THD83 :	20 ans
o Tutor Europ Essonne :	25 ans
o Vannes Agglo :	25 ans
o Yconik :	30 ans

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions :	20 à 25 ans
- Agencements des constructions :	6 à 25 ans
- Installations techniques :	6 à 15 ans
- Matériel informatique :	3 ans
- Mobilier de bureau :	8 ans
- Matériel de transport :	4 ans

2.10 Contrats de location

2.10.1 Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- Le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie.
- Le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé.
- L'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location.
- L'existence d'une option d'achat favorable.
- La nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant. Aucun contrat de ce type n'a été contracté.

2.10.2 Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

2.11 Participations et autres immobilisations financières

Les participations non consolidées et les créances rattachées peuvent faire l'objet d'une dépréciation si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

2.12 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO.

Une éventuelle provision pour dépréciation est constituée pour couvrir tout excédent de la valeur comptable par rapport à la valeur nette de réalisation ou en l'absence de perspective d'utilisation.

Par ailleurs, les coûts de commercialisation directement imputables ainsi que les charges financières sont incorporés dans le prix de revient des actifs stockés.

2.13 Valeurs mobilières de placement

Les VMP sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.14 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

2.15 Impôt différé

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs, et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Au 31 décembre 2023, les déficits fiscaux du groupe fiscal et des autres sociétés du groupe n'ont pas été activés.

Les impôts différés ont été retenus sur une base nette par entité fiscale.

Au 31 décembre 2023, les impôts différés sont calculés au taux de 25%.

Périmètre d'intégration fiscale ATH :

Le groupe d'intégration fiscale ATH a été créé le 1^{er} janvier 2009, avec ATH pour société mère.

Au 31 décembre 2023, celui-ci comprend les sociétés Altitude Infrastructure, Covage Infra, Covage Infra Concessions Holding, Covage Infra Concessions, Gélos, Ouréa, Sud Bourgogne Networks, Hel, Magni, Mimir, Infra Btob Holdco, Geri, Modi, Ordos, Perses, Vidar, Ubicité, Grand Lyon THD, Nantes Networks, Seine Estuaire Networks, Fibréa, Grand Poitiers Networks, Min THD, Sequantic Telecom, 3CNET, Clermont Communauté Networks, Coval Networks, Arras Networks, Creusot Montceau Networks, Solstice Grand Angoulême, Sem@for 77, Grand Chalon Networks, Caen.com, Phibee Telecom, Airmob Groupe, Airmob, Airmob Digital, Airmob Infra Full, Horcos, Nomos, AIH Projet 3, AIH Projet 4, Themis, Selene, Pallas, B2B Projet 1, B2B Projet 2.

L'entrée des investisseurs minoritaires au capital d'Altitude Infra a entraîné la sortie de l'Intégration Fiscale des sociétés d'Altitude Infra Construction et Altitude Infra Exploitation.

Périmètre d'intégration fiscale ALTO :

Un second groupe d'intégration fiscale a été créé le 1^{er} janvier 2018 au sein du sous-groupe ATH avec pour société mère la société ALTO.

Au 31 décembre 2023, celui-ci comprend les sociétés Manche Fibre, Provence Alpes Connect, THD 06, THD 83, Vannes Agglo Numérique et Résoptic.

Périmètre d'intégration fiscale AITHD :

Un troisième groupe d'intégration fiscale a été créé le 1^{er} janvier 2021, au sein du sous-groupe ATH avec pour société mère la société Altitude Infra THD.

Au 31 décembre 2023, celui-ci comprend les sociétés Doubs La Fibre, Octogone Fibre, Altitude Fibre 39, Yconik, Erato, Sobo, Bara, Fuji, La Fibre 85, Altitude Fibre 21, Altitude Fibre 40, Niederbronn THD, Grand Est THD, Cécias, Glaucos, Munin, Vali, AITHD projet 1, AITHD projet 2, AITHD projet 3, AITHD projet 4, Hestia, Tutor, Tutor Investissement, Altitude Infra Calvados, Altitude infra Cœur Côte Fleurie, Altitude Infra Grand Nancy, Altitude Infra Dunkerque Grand Littoral, Altitude Infra Haute-Savoie, Altitude Infra Somme, Tutor Europ' Essonne, Seine Essonne Très Haut Débit.

Contrôles fiscaux :

Au 31 décembre 2023, il n'y a pas de vérification de comptabilité en cours sur les entités du groupe et tous les litiges ou discussions en cours avec l'administration fiscale ont été levés.

2.16 Engagements envers les salariés

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- Soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurances) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités ;
- Soit de provisions.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Le calcul actuariel de la provision pour engagements de retraite prend en compte :

- La probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (âge de départ en retraite retenu de 65 ans) :
 - Nous avons utilisé les tables de mortalités de l'Insee pour prendre en compte les hypothèses de décès
 - Nous avons utilisé des taux de turnover spécifiques à chaque société et à trois classes d'âge différentes pour prendre en compte les hypothèses de départ du Groupe
- L'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation, basée sur le taux du marché correspondant aux taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie, soit un taux de 3,22%.

2.17 Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

2.18 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur valeur nominale.

2.19 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que tous les critères suivants sont remplis :

- La preuve de l'existence d'un accord entre les parties peut être apportée ;
- La livraison du bien a eu lieu ou la prestation a été effectuée ;
- Le prix est fixe ou déterminable.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété.

Les revenus provenant du déploiement d'infrastructures et ou de réseaux haut débit et très haut débit sont constatés au fur et à mesure de l'avancement des installations.

3 Périmètre de consolidation

3.1 Sociétés consolidées

Le tableau ci-après fournit, pour les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation des exercices présentés, les renseignements suivants :

- Le pays dans lequel elles sont constituées ;
- Le lieu de leur siège social ;
- Les pourcentages de contrôle et d'intérêt propres à chacune (différents lorsque la participation détenue par le Groupe est indirecte et fait intervenir des sociétés que celle-ci ne contrôle pas à 100%).

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2023		31/12/2022	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
ALTITUDE	France	379617822	Paris (75)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
A.EVENTS	France	829379759	Mont St Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ALCALA	France	513079426	Mont St Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ALTITUDE GESTION IMMOBILIERE	France	84325683	Paris (75)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ALTEAME	France	509671012	Isneauville (76)	90,00%	90,00%	90,00%	90,00%
ALTEAME PARTICIPATIONS	France	982738536	Isneauville (76)	100,00%	90,00%		
IFE 1	France	878886522	Lorient (56)			100,00%	100,00%
IFE 2	France	878886555	Isneauville (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IFE 3	France	878886563	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IFE 4	France	982521619	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	100,00%		
IFE 5	France	982529950	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	100,00%		
SCCV PROJET 47	France	843655358	Paris (75)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ATH (ex ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING)	France	431958313	Paris la Défense (92)	87,33%	87,33%	83,84%	83,84%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	403112667	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION	France	509601282	Paris la Défense (92)	100,00%	53,00%	100,00%	83,84%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION	France	509662052	Paris la Défense (92)	100,00%	53,00%	100,00%	83,84%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE THD	France	809822935	Paris la Défense (92)	52,82%	27,99%	52,82%	44,28%
ALTITUDE INFRA (ex AIH Projet 1)	France	922350418	Paris la Défense (92)	60,69%	53,00%	100,00%	83,84%
ALTITUDE INFRA Projet 1	France	982179665	Val de Reuil (27)	100,00%	53,00%		
ALTITUDE INFRA Projet 2	France	982187304	Val de Reuil (27)	100,00%	53,00%		
ALTITUDE INFRA Projet 3	France	982191058	Val de Reuil (27)	100,00%	53,00%		
ALTITUDE INFRA Projet 4	France	982171316	Val de Reuil (27)	100,00%	53,00%		
ALTITUDE INFRA Projet 5	France	982176539	Val de Reuil (27)	100,00%	53,00%		
ALTITUDE INFRA Projet 6	France	982179715	Val de Reuil (27)	100,00%	53,00%		
ALTITUDE INFRASTRUCTURE ADDUCTION	France	922350483	Val de Reuil (27)	100,00%	53,00%	100,00%	83,84%
AIH Projet 3	France	922393665	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
AIH Projet 4	France	922350616	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
AITHD Projet 1	France	922350871	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE INFRA GRAVELINES (ex AITHD Projet 2)	France	922351044	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
AITHD Projet 3	France	922238217	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
AITHD Projet 4	France	922240213	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
AITHD Projet 5	France	982170086	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%		
ALTITUDE FIBRE 21	France	831500038	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE FIBRE 39 (PRISME)	France	822893186	Lons-Le-Saunier (39)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE FIBRE 40	France	845170604	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE INFRA CALVADOS	France	538581448	Colombelles (14)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE INFRA CŒUR COTE FLEURIE	France	527512081	Colombelles (14)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE INFRA HAUTE SAVOIE	France	798626750	Annecy (74)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE INFRA GRAND NANCY	France	498710193	Nancy (54)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE INFRA SOMME	France	807897608	Paris la Défense (92)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTO	France	819087032	Val de Reuil (27)	73,00%	20,44%	68,52%	30,34%
AIRMOB GROUPE	France	891000069	Toulouse (31)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
AIRMOB	France	823064704	Toulouse (31)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
AIRMOB DIGITAL	France	888469319	Toulouse (31)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
AIRMOB INTRA FULL	France	891196420	Toulouse (31)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2023		31/12/2022	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
ARRAS NETWORKS	France	479033789	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
AZALEE	France	509649745	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	82,46%
BARA	France	834247124	Val de Reuil (27)			100,00%	44,28%
B2B Projet 1	France	922519285	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
B2B Projet 2	France	922434980	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
CAEN.COM	France	478688039	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
CECIAS	France	905199766	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	83,84%
CLERMONT COMMUNAUTE NETWORKS	France	491352324	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
COVAGE INFRA	France	894565431	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
COVAGE INFRA CONCESSIONS	France	894568252	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
COVAGE INFRA CONCESSIONS HOLDING	France	894566090	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
COVAL NETWORKS	France	491927554	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
CREUSOT MONCEAU NETWORKS	France	478354202	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
DOUBS LA FIBRE	France	797446283	Besancon (25)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ALTITUDE INFRA DUNKERQUE GRAND LITTORAL NETWORKS	France	508791639	Paris la Défense (92)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
EMERAUDE THD	France	829012731	Carcassonne (11)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
ERATO	France	824388383	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
EUREK@	France	805053451	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
FIBREA	France	789341427	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
FIBRE 31	France	824290969	Toulouse (31)	75,05%	21,01%	75,05%	33,23%
FUJI	France	827720137	Val de Reuil (27)			100,00%	44,28%
SUD BOURGOGNE NETWORKS (ex GARM)	France	908478670	Chatenoy-le-Royal (71)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
GELOS	France	894566785	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
GERI	France	905251112	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
SIE FIBRE ALSACE	France	819253568	St Etienne du Grès (13)	50,00%	26,50%	50,00%	41,92%
SIE FIBRE 31 DEPLOIEMENT	France	839835915	Val de Reuil (27)	70,00%	37,10%	70,00%	58,69%
GLAUCOS (RIVEO)	France	905198792	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
GRAND CHALON NETWORKS	France	484775481	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
GRAND LYON THD	France	813716941	Lyon (69)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
GRAND POITIERS NETWORKS	France	750217515	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
HEL	France	908480056	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
HERAULT PARTICIPATIONS	France	500480322	Paris la Défense (92)	81,00%	70,74%	81,00%	67,91%
HERAULT TELECOM	France	501304299	Saint-Aunès (34)	100,00%	70,74%	100,00%	67,91%
HESTIA	France	894567221	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
HORCOS	France	913534608	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
INFRA B2B HOLDCO (ex SIGURD)	France	908481062	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
LA FIBRE 85	France	831500467	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
LOSANGE	France	830959771	Champigny (51)	57,00%	15,96%	56,90%	25,20%
LOSANGE DEPLOIEMENT	France	831205372	Saint Etienne du Grès (13)	50,00%	26,50%	50,00%	41,92%
LOSANGE EXPLOITATION	France	831268156	Val de Reuil (27)	57,00%	30,21%	50,00%	41,92%
MAGNI	France	908480494	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
MANCHE FIBRE	France	814791554	Saint-Lô (50)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
MENIPPE (DIOPTIC)	France	845195619	Besancon (25)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
MIMIR	France	908480783	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
MIN THD	France	811792852	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2023		31/12/2022	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
MODI	France	905250015	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
MUNIN	France	905203089	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
NANTES NETWORKS	France	538892621	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
NET 55	France	503746299	Bar Le Duc (55)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
NET GRAND RODEZ	France	500048743	Rodez (12)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
NETWO	France	844125229	Paris (75)	100,00%	87,33%		
NIEDERBRONN THD (ex OFNOE)	France	845177625	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
NOMOS	France	913595062	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
OCTOGONE FIBRE	France	827189866	Montauban (82)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
ORDOS SAS	France	834247058	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
OUREA	France	894568724	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
PACT	France	818009748	Val de Reuil (27)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
PALLAS	France	911092708	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
PERSES	France	905249124	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
PHIBEE	France	537507022	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
RESOPTIC	France	532745213	Val de Reuil (27)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
ROSACE	France	818463630	Entzheim (67)	72,00%	20,16%	72,00%	31,88%
ROSACE EXPLOITATION (ex ERBIUM)	France	819099169	Val de Reuil (27)	50,00%	26,50%	50,00%	41,92%
GRAND EST THD (ex SALMACIS)	France	845179506	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
SEINE ESSONNE TRES HAUT DEBIT	France	751310749	Paris la Défense (92)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
SEINE ESTUAIRE NETWORKS	France	753422336	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
SELENE	France	910995752	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
SEMIFOR 77	France	492990262	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
SEQUANTIC TELECOM	France	505271619	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
SODO	France	824603013	Val de Reuil (27)			100,00%	44,28%
SOLSTICE GRAND ANGOULEME	France	493589113	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
THD 06	France	820552065	Val de Reuil (27)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
THD 66	France	829010255	Perpignan (66)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
THD 83	France	519238166	Val de Reuil (27)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
THEMIS	France	910996263	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
TUTOR	France	439748013	Paris la Défense (92)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
TUTOR EUROPE ESSONNE	France	538613829	Paris la Défense (92)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
TUTOR INVESTISSEMENT	France	798114229	Paris la Défense (92)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
UBICITE (Ex YMIR)	France	905247300	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
VALI	France	905197232	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
VANNES AGGLO NUMERIQUE	France	790362057	Thetx-Noyalo (56)	100,00%	20,44%	100,00%	30,34%
VIDAR	France	905247987	Val de Reuil (27)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
YCONIK	France	822949459	Val de Reuil (27)	100,00%	27,99%	100,00%	44,28%
3CNET	France	449509082	Paris la Défense (92)	100,00%	87,33%	100,00%	83,84%
LINKT	France	815109467	Paris la Défense (92)	100,00%	87,15%	100,00%	87,95%
LINKT HOLDING	France	824056725	Paris (75)	99,80%	87,15%	87,95%	87,95%
Projet 3.1	France	832839229	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	87,15%	100,00%	87,95%
Projet 3.2	France	832839286	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	87,15%	100,00%	87,95%
Projet 3.3	France	844332569	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	87,15%	100,00%	87,95%
VILLA GINKGOS - BVCS	France	529461923	La Roche sur Yon (85)	58,43%	58,43%	58,43%	58,43%

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2023		31/12/2022	
				% contrôle	% Intérêt	% contrôle	% Intérêt
VILLA GINKGOS - BELLES RIVES	France	819969882	Les Sables d'Olonne (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - BONNE FONTAINE	France	809380520	Challans (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - GINKGOS IMMO	France	804166635	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - L'ALBIZIA	France	907939052	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LE CLOS ST JEAN	France	792720294	Saint Jean de Monts (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LE ROMARIN	France	907939102	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES ALISIERES	France	791122583	Les Sables d'Olonne (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES AMANDIERS	France	833354681	Mont de Marsan (40)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LE BILOBA	France	844259846	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES DEMEURES YONNAISES	France	829982834	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES DEMEURES ROUENNAISES	France	832113328	Rouen (76)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES FIGUIERS	France	879781128	Louviers (27)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES LAURIERS	France	879750925	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES OLIVIERS	France	879781177	Toulouse (31)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LE PARC	France	844403840	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - VILLA GINKGOS	France	922213921	La Roche sur Yon (85)	90,00%	52,58%	90,00%	52,58%
VILLA GINKGOS - PROJET 4	France	982721987	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%		
VILLA GINKGOS - PROJET 5	France	982719460	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%		
VILLA GINKGOS - PROJET 6	France	982667610	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%		

Les sociétés Bara, Sobo et Fuji ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société AI THD au cours de l'exercice 2023.

Les filiales du groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle (Rosace Exploitation, GIE Fibr'Alsace, Losange Déploiement, Losange Exploitation) ou de l'intégration globale.

3.2 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés contrôlées non consolidées sont :

- Soit des coquilles vides en attente d'utilisation,
- Soit des sociétés contrôlées non matérielles et dont la nature de l'activité est différente des 2 secteurs d'activités principaux du groupe (télécom et résidences sénior),
- Soit des sociétés ayant cessé toutes activités et qui sont à différents stades juridiques d'un processus de fermeture.

Le tableau ci-après fournit la liste des sociétés non consolidées au 31 décembre 2023 :

Dénomination et formes sociales	Pays	Siège social	% d'intérêt	Motif de non-inclusion
Far East & Co Limited	Royaume-Uni	Weybridge	100%	Société non matérielle et activité différente de celles du Groupe
FC Cube	Malte	Zebbug	100%	Société non matérielle et activité différente de celles du Groupe
IFE 1 (FC Cube France)	France	Lorient	100%	Société non matérielle et activité différente de celles du Groupe
FC 130	Malte	Zebbug	100%	Société non matérielle et activité différente de celles du Groupe

4 Chiffre d'affaires

La décomposition du chiffre d'affaires par activités se présente ainsi qu'il suit :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Infrastructure	630 779	554 972
Services Télécoms	77 546	57 295
Aménagement / Lotissement	2 693	3 979
Promotion immobilière		19 605
Résidences gérées	9 084	5 469
Autres	1 092	1 555
Total	721 196	642 875

La totalité du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé en France.

5 Autres produits

Les autres produits se décomposent ainsi :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Production immobilisée intragroupe	423 997	350 532
Production immobilisée	30 909	24 084
Production stockée	-1 009	-1 956
Subventions d'exploitation	766	353
Transferts de charges d'exploitation	7 842	18 433
Autres produits	1 334	1 091
Total Autres produits d'exploitation	39 843	42 006

La production immobilisée intragroupe correspond au réseau constituant une construction à soi-même à l'échelle du groupe.

Pour 2023, il s'agit principalement :

- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Fibre 39 pour 27 220 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Fibre 40 pour 43 503 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Yconik pour 51 829 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Altitude Infra Calvados pour 41 343 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Altitude Infra Haute Savoie pour 21 092 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Fibre 31 pour 24 993 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Manche Fibre pour 16 032 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP THD 66 pour 10 903 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Fibre 40 pour 11 061 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Yconik pour 16 221 K€ ;

- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par Rosace Exploitation à la DSP Rosace pour 10 717 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par Losange Exploitation à la DSP Losange pour 36 863 K€.

Pour 2022, il s'agit principalement :

- Du réseau construit par le GIE Fibre 31 Déploiement et facturé à la DSP Fibre 31 pour 39 619 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Octogone Fibre pour 26 519 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Fibre 39 pour 16 794 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Fibre 40 pour 25 103 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Fibre 21 pour 30 141 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Yconik pour 46 127 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Altitude Infra Calvados pour 26 296 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Altitude Infra Haute Savoie pour 12 437 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Fibre 31 pour 20 474 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Manche Fibre pour 9 487 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Octogone Fibre pour 10 316 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP THD 66 pour 10 190 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Emeraude THD pour 8 244 K€.

6 Personnel

6.1 Effectifs

L'effectif moyen du Groupe en 2023 s'élève à 1 700 salariés, contre 1 602 en 2022.

6.2 Charges de personnel

Les charges de personnel incluses dans le résultat d'exploitation recouvrent les éléments indiqués ci-après :

En milliers d'euros :	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitements	89 135	76 560
Charges sociales	36 881	33 515
Total	126 016	110 075

Au 31 décembre 2023, le taux moyen de charges sociales s'établit à 41,4% contre 43,8% au 31 décembre 2022.

7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles (dont écarts d'acquisition)	-52 887	-46 225
Immobilisations mises en concession	-189 754	-88 131
Immobilisations corporelles	-24 470	-15 824
Subventions d'investissement reprises en résultat	28 022	14 041
Total des dotations aux amortissements [A]	-239 088	-136 139
Engagements envers les salariés	-286	-145
Provisions pour risques et charges	1 479	2 304
Total des dotations aux provisions [B]	1 193	2 160
Total des dotations nettes hors actifs circulants [C = A+B]	-237 895	-133 979
Stocks	-3 367	242
Clients et autres actifs circulants (*)	-14 503	-5 776
Total des dotations à l'actif [D]	-17 870	-5 534
Total [E = C+D]	-255 766	-139 513

(*) Dont -8 796K€ de dotations aux provisions sur charges à répartir relatives aux frais et charges supportées majoritairement par AITHD et Covage Infra Concessions Holding sur les opérations de levée de fonds (-5 617K€ en 2022). Ces charges sont réparties sur la durée des emprunts.

La charge de dotations aux amortissements comprend 30 140 K€ liés aux réévaluations effectuées dans le cadre des prises de contrôles (majoritairement Covage, Rosage et Losange).

8 Résultat financier

Le résultat financier se présente ainsi :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Produits sur cession de VMP		
Intérêts compte à terme	18 668	224
Produits d'intérêts comptes courants filiales non consolidées	371	5 115
Intérêts sur emprunts	-123 484	-51 105
Charges d'intérêts comptes courants hors groupe	-10 066	-1 710
Autres dotations financières	0	-1 016
Autres	-1 143	-7 306
Résultat financier	-115 654	-55 797

9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se présente ainsi :

En milliers d'euros :	31/12/2023	31/12/2022
Produits sur exercices antérieurs	3 276	272
Produit de cessions d'actifs incorporels et corporels	14 181	15 663
Résultat consolidé sur augmentations de capital Altitude Infra (2023) et AITHD (2022) souscrites par les minoritaires	162 458	33 942
Produit net de cessions des titres Cap Horn	0	15 789
Reprise subventions d'investissements	19	8
Charges sur exercices antérieurs	-9 141	-523
Valeur nette comptable des cessions d'actifs incorporels et corporels	-14 301	-29 684
Impact sortie Système d'information Tutor SA (APA)	0	-5 565
Dotations exceptionnelles provisions risques et charges	-7 650	-1 162
Autres (*)	-19 101	-2 607
Résultat exceptionnel	129 740	26 135

(*) Dont 8 417 K€ de dotation exceptionnelle sur les actifs corporels Fibria

10 Impôts sur les résultats

10.1 Charge d'impôt

10.1.1 Détail de la charge d'impôt

En milliers d'euros :	31/12/2023	31/12/2022
Impôt courant	-63 059	-35 586
Impôt différé	-600	-136
Charge ou (produit) réel d'impôt	-63 659	-35 722

10.1.2 Taux effectif d'impôt

En milliers d'euros :	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net des entreprises intégrées avant amortissements des écarts d'acquisition :	-31 703	4 393
Impôt sur le résultat :	63 659	35 722
Résultat net des entreprises intégrées avant impôt et amortissements des écarts d'acquisition :	31 956	40 116
Taux effectif d'imposition :	199%	89%

10.1.3 Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

Le rapprochement entre la charge réelle d'impôt et la charge théorique résultant de l'application au « résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition » avant impôt du taux nominal d'imposition en France, soit 25% en 2023 s'établit comme suit :

En milliers d'euros :		31/12/2023
Résultat net des entreprises intégrées avant amortissements des écarts d'acquisition		-31 703
Charge d'impôt		63 659
Résultat avant impôt		31 956
Taux d'imposition du Groupe		25,0%
Charge d'impôt théorique		7 989
Augmentation / réduction de la charge d'impôt résultant de :		
- Différences permanentes		8 051
- Déductions / réintégrations diverses		5 315
- Dépréciations comptes courants / titres		3 387
- Retraitement DSP		0
- Cessions internes de titres et résultat de dilution		927
- Dividendes - quote part de frais et charges		1 174
- Ecritures de consolidation non fiscalisées		6 336
- Dépréciations fonds commercial		0
- Consommations des déficits fiscaux non activés / déficits non activés		33 872
- Crédits d'impôt / Mécénat		-993
- Contribution sociale		1 915
- Imposition - variation de taux		0
- Imposition - taux réduit		-1
- Divers		-4 313
Charge réelle d'impôt		63 659

10.2 Actifs et passifs d'impôts différés

La variation des actifs et passifs d'impôts différés s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023 :

En milliers d'euros :	31/12/2022	Mouvements de l'exercice			31/12/2023
		Variation de périmètre	Autres	Charge / Produit au compte de résultat	
Actifs d'impôts différés	1 791	2	-310	-600	886
Passifs d'impôts différés					
Actif / (Passif) net	1 791	2	-310	-600	886

11 Ecart d'acquisition

L'évolution des écarts d'acquisition s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023 :

En milliers d'euros :	31/12/2022	Mouvements de l'exercice			31/12/2023
		Variation de périmètre	Dotations	Autre	
Ecart d'acquisition bruts	382 199	83 401		-85 181	380 418
Entités Covage rachetées	194 435	0			194 435
ATH	6 446	29 170			35 616
Fibre 31	30 692	0			30 692
Linkt Holding		47 581			47 581
Losange	59 859	0		-47 681	12 178
Netwo		6 246			6 246
Rosace	32 695	0		-17 942	14 753
Airmob	34 026	0		-10 161	23 865
Phibee	14 412	0		-9 058	5 354
CRT	6 471	0		-1 339	5 132
Autres	3 163	405	0	0	3 567
Amortissements	-2 649	0	-1 715		-4 364
Fibre 31	+1 574	0	-1 574		+3 148
Autres	-1 075	0	-141	0	-1 216
Ecart d'acquisition nets	379 550	83 401	-1 715	-85 181	376 054

Au cours du mois de juillet 2023, l'acquisition par Infra Btob Holdco des titres Netwo a engendré la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 6 246 K€.

Cet écart d'acquisition est préliminaire car le Groupe procédera sur l'exercice 2024 à l'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés. Les écarts d'acquisition résiduels qui en résulteront seront non amortissables (cf note 1).

En avril 2022, l'acquisition par Altitude Infrastructure Holding des titres de la société Phibee Telecom a engendré la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 14 412 K€.

Cet écart d'acquisition était préliminaire à la clôture 2022 car le Groupe a procédé sur l'exercice 2023 à l'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés. Sur cet écart d'acquisition préliminaire, 3 607 K€ ont été affectés en 2023 à de la relation clientèle, 913 K€ à la valorisation de blocks IPV4 et 3 160 K€ en autres immobilisations incorporelles.

En juin 2022, l'acquisition par Altitude Infrastructure Holding des titres de la société Airmob Groupe a engendré la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 34 026 K€.

Cet écart d'acquisition était préliminaire à la clôture 2022 car le Groupe a procédé sur l'exercice 2023 à l'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés. Sur cet écart d'acquisition préliminaire, 6 372 K€ ont été affectés en 2023 à de la relation clientèle, 181 K€ à la valorisation de blocks IPV4 et 526 K€ en marque.

En décembre 2022, le rachat par les sociétés AITHD et Grand Est THD auprès du fonds d'investissement Quaero des titres des sociétés Losange et Rosace a engendré la comptabilisation d'écarts d'acquisition de respectivement 32 695 K€ et 59 859 K€.

Ces écarts d'acquisition étaient préliminaires à la clôture 2022 car le Groupe a procédé sur l'exercice 2023 à l'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés ainsi qu'à la réévaluation de la quote part antérieurement détenue.

Ainsi, 65 623 K€ des écarts d'acquisition préliminaires de Rosace et Losange ont été affectés aux actifs incorporels « contrats de concessions ».

Sur l'année 2023, l'acquisition par Infra Btob Holdco des titres détenus par des minoritaires du sous-groupe Linkt a engendré la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 47 581 K€.

Sur l'année 2023, l'acquisition par Altitude des titres détenus par des minoritaires d'ATH a engendré la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 29 170 K€.

12 Immobilisations incorporelles nettes

La variation des immobilisations incorporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2022	Acquisition s	Cessions / mises au rebut	Dotations exercice	Reprises exercice	Mouvements de périmètre	Autres	31/12/2023
Ecarts d'acquisition :	382 199					83 401	-85 181	380 418
Relations clients	94 834						-61 953	32 879
Marques, concessions, brevets	372 413	9 955	-13			3 336	-341 580	44 111
Logiciels	3 694	1 399	-1 139				1 374	3 328
Fonds commercial	11 243						-122	11 120
Frais établissement	1 441	303						1 746
Autres immobilisations incorporelles	142 406	30 273				665	4 254	177 299
Immobilisations incorporelles en cours	23 457	14 241				2 942	+21 094	21 547
Total Immobilisations incorporelles	1 033 685	56 174	-1 152			90 545	-591 304	674 949
Amt/ Dépréciations d'acquisition :	-2 648			-5 715				-4 364
Amt/ Dépr. relations clients	-4 390			-4 406			5 625	-3 171
Amt/ Dépr. marques, conc., brevets	-17 866		3	-15 416		-688	24 725	-9 457
Amt/ Dépr. logiciels	-2 266		804	-1 134	1		-241	-2 836
Amt/ Dépr. fonds commercial *	-470							-470
Amt/ Dépr. frais établissement	-2 527			-28			2 096	-1 459
Amt/ Dépr autres immobilisations incorp.	-63 715		0	-30 480	209	-210	-2 209	-96 406
Total Amt/ dépr. immos incorporelles	-95 905		807	-53 181	209	-1 099	29 995	-120 173
Total Valeur Nette	936 780	56 174	-345	-53 181	209	89 446	-471 309	554 775

IMP exploitation : -57 153
Dif/Perceptionnelle : 209

* Le fonds commercial de la société ALTEAME est déprécié sur 10 ans.

Les flux sur la colonne « autres mouvements » sont consécutifs à des reclassements d'actifs incorporels (relations clientèles et contrats de concessions) de Losange et Rosace et des DSP Covage en actifs incorporels de concessions, ainsi qu'à l'affectation des PPA de Phibee et Airmob.

13 Immobilisations mises en concession

La variation des immobilisations mises en concession se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2022	Acquisition	Cessions / mises au rebut	Dotations exercice	Reprises exercice	Mouvements de périmètre	Autres	31/12/2023
THD 63	15 478	502					20	15 999
Rexosonic	9 503	999						10 504
Vannes Agglo	21 496	1 675					2 020	25 193
Manche Fibre	59 284	20 845					6 780	87 009
Emeraude THD	38 815	11 040					579	50 434
THD 66	42 906	17 364					6 442	66 712
Octogone Fibre	151 961	11 175					7 498	170 635
Vcanik	89 076	16 546					52 274	157 897
Fibre 31	298 414	29 385					10 828	343 622
Fibre 35	18 766	51 571						70 337
Dieptec (Pénopie)	65 461	8 900					14 377	88 738
Solstice Grand Angoulême	16 398	238						16 636
Arcas Networks	12 709	66	-12 776					0
Caen.com	15 954	244					2 489	18 687
Grand Chalon Networks	0						836	836
Clermont Communauté Networks	19 213	722					4 892	24 827
Dunkerque Grand Littoral Networks	24 931	699					7 744	33 395
Seine Essonne Très Haut Débit	31 262	2 476					8 400	42 237
Sem@for	124 930	2 136					21 637	148 704
Altitude Infra Calvados	269 477	27 232					108 266	404 995
Altitude Infra Cœur Côte Fleurie	25 240	2 387					9 324	36 951
Tutor Europ Essonne	44 037	3 366					9 511	56 914
Altitude Infra Haute Savoie	66 313	40 767					26 778	163 858
Altitude Infra Grand Nancy	11 939	4 633					6 103	22 555
Altitude Infra Somme	12 984	15 402	-12 628				28 665	44 423
Grand Lyon THD	26 804	2 074					10 955	40 832
Grand Poitiers	8 613	98					815	9 506
Nantes Networks	25 634	1 242					10 088	36 964
Couail Networks	8 695	126						8 821
FIN THD	1 131	332					33	1 537
Sequantic	57 700	4 378					19 958	82 036
Heraut Télécom	78 763	1 093						79 856
Losange	1 038 174	79 286					102 750	1 420 290
Rosace	456 003	21 741					218 700	696 444
Autres	12 011	4 168					5 722	17 901
Total Immobilisations mises en concession	3 212 298	384 929	-27 193				918 894	4 508 826
Amor/Dep THD 63	-7 520			-957				-8 477
Amor/Dep Rexosonic	-137			-324				-461
Amor/Dep Vannes Agglo	-6 335			-1 237				-7 572
Amor/Dep Manche Fibre	-9 684			-4 759				-14 443
Amor/Dep Emeraude THD	-2 879			-2 280				-5 159
Amor/Dep THD 66	-5 003			-4 969				-9 972
Amor/Dep Octogone Fibre	-8 601			-6 318				-14 919
Amor/Dep Vcanik	-2 606			-5 381				-7 987
Amor/Dep Fibre 31	-22 811			-15 557				-38 368
Amor/Dep Fibre 35	-527			-1 831				-2 358
Amor/Dep Dieptec (Pénopie)	-4 761			-6 006				-10 767
Amor/Dep Solstice Grand Angoulême	-12 119			-767	195			-12 692
Amor/Dep Arcas Networks	-14 613		15 776	-1 163				0
Amor/Dep Caen.com	-12 270			-1 362			-208	-13 839
Amor/Dep Grand Chalon Networks	0			-70			-70	-70
Amor/Dep Clermont Communauté Networks	-13 988			-1 040			-416	-15 443
Amor/Dep Dunkerque Grand Littoral Networks	-14 379			-1 564			-1 935	-17 878
Amor/Dep Seine Essonne Très Haut Débit	-6 397			-1 582			-555	-8 534
Amor/Dep Sem@for	-77 479			-6 543	149		-1 802	-85 675
Amor/Dep Altitude Infra Calvados	-45 034			-13 286			-6 284	-64 604
Amor/Dep Altitude Infra Cœur Côte Fleurie	-10 715			-1 282			-650	-12 647
Amor/Dep Tutor Europ Essonne	-11 821			-2 446			-1 427	-15 694
Amor/Dep Altitude Infra Haute Savoie	-6 922			-6 908			-7 986	-21 816
Amor/Dep Altitude Infra Grand Nancy	-2 160			-964			-1 103	-4 227
Amor/Dep Altitude Infra Somme	-3 128		144	-1 469			-4 129	-8 502
Amor/Dep Grand Lyon THD	-8 002			-2 528			-913	-11 443
Amor/Dep Grand Poitiers	-4 107			-557			-68	-4 732
Amor/Dep Nantes Networks	-9 264			-1 630			-841	-11 735
Amor/Dep Couail Networks	-6 766			-533				-7 299
Amor/Dep FIN THD	-750			-341			4	-1 047
Amor/Dep Sequantic	-32 033			-8 241			-1 683	-41 957
Amor/Dep Hérault Télécom	-52 767			-4 387				-57 154
Amor/Dep Losange	-50 483			-49 624				-100 107
Amor/Dep Rosace	-33 250			-27 652				-60 902
Amor/Dep Autres	-4 502			-1 036			-120	-5 658
Total Amor/dep. immobilisations mises en concession	-524 835		15 910	-189 754	344		-30 815	-728 941
Total Valeur Nette	2 687 473	384 929	-11 484	-189 754	344		908 278	3 779 685

DAP exploitation : 418 724

DAP maintenance : 144

Les flux sur la colonne « autres » sont consécutifs aux activations des immobilisations en cours, à des reclassements d'actifs incorporels (relations clientèles et contrats de concessions) de Losange et Rosace et des DSP Covage en actifs incorporels de concessions, ainsi qu'à l'affectation des PPA de Rosace et Losange.

Les actifs reconnus dans le cadre de l'évaluation à la juste valeur des actifs de Rosace et Losange ont été évalués pour respectivement 218 700K€ et 208 600K€ en actifs de « contrats de concessions ».

14 Immobilisations corporelles nettes

La variation des immobilisations corporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2022	Acquisitions	Cessions / mises au rebut	Dotations exercice	Reprises exercice	Mouvements de périmètre	Autres	31/12/2023
Constructions	159 459	33 548	-190			70	70 642	273 530
Terrain	610							610
Agencements sur terrain		16						16
Installat ^{on} tech, matériel & outillage	70 326	37 280	-2			130	0	107 742
Matériel de transport	12 712	4 838	-1 756			7	4	15 805
Immobilisations corporelles en cours	276 195	198 725	-5			2	-313 362	161 534
Autres immobilisations corporelles	14 146	3 897	-2 744			1	359	15 658
- Dont en crédit bail								
Total Immobilisations corporelles	543 448	278 311	-4 697			211	-242 327	574 896
Amt/Dép. constructions	-17 986		190	-14 186	1 219	-45	335	-30 473
Amt/Dép. agencement sur terrain	0							0
Amt/Dép. install tech, mat & outill.	-15 646		2	-14 896	0	-60	0	-30 600
Amt/Dép. Matériel de transport	-8 045		1 249	-2 523		-4	0	-9 323
Amt/Dép. autres immobilisations	-6 288		785	-2 526	0	0	-334	-8 363
- Dont en crédit bail								
Total Amt/dép. immobilisations	-47 965		2 225	-34 132	1 219	-109	2	-78 759
Total Valeur Nette	495 483	278 311	-2 472	-34 132	1 219	102	-242 325	496 137
		D&P exploitation		-25 609	1 219			
		D&P incorporelles		-8 442				

Les immobilisations corporelles en cours correspondent à l'acquisition de réseau et ont donc vocation à basculer dans la catégorie immobilisations en concession au moment de la mise en service.

15 Immobilisations financières nettes

En milliers d'euros	31/12/2022	Augmentation	Mouvements de l'exercice	Redasse-ment	31/12/2023
			Liquidation	Cession	
Titres de participation non consolidés	17 913		337		17 575
Far East	17 000				17 000
TV76	-				-
Connectic 39	570				570
Sem Innovance	5				5
Net 48	337		337		0
Dépréciation des titres de participation	3 912	-14 000	337		17 575
Créances rattachées à des participations	1				1
Prêts et autres immobilisations financières	177 222	129 145	93 386	3	162 563
Immobilisations financières nettes	191 222	115 145	93 386	3	162 564

Les titres de participation non consolidés correspondent principalement à :

- La détention de 19% de la société Connectic 39 pour une valeur brute de 570 K€. Ces titres sont dépréciés à 100% au 31/12/2023.
- La détention de 1% de la société SEM INNOVANCE pour une valeur brute de 5 K€. Ces titres ont été dépréciés à 100% au cours de l'exercice 2021.

- La détention de 100% de la société Far East pour une valeur brute de 17.000 K€ (cf note 3.2). Ces titres sont dépréciés à 100% au 31/12/2023. Les comptes de la société Far East sont établis dans le référentiel UK Gaap.

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent majoritairement aux gages espèces versés par AITHD au profit des prêteurs de Losange, Alto, Yconik ainsi qu'à des comptes à terme ayant une échéance supérieure à 3 mois à la clôture.

Les autres mouvements correspondent au reclassement en compte courant chez AITHD du gage espèces donné à Fibre 31 suite au remboursement en totalité de son Crédit Relais Fonds Propres.

16 Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement

16.1 Stocks et encours

En milliers d'euros	31/12/2022	Variation de périmètre	Variation	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2023
Encours de production	6 065	0	-3 024			-5	3 037
Marchandises	27 343	0	+4 088			0	31 431
Produits finis	-5	0				5	0
Total stocks bruts	33 403	0	+1 064			0	34 467
Provisions Encours de production		0					
Provisions Marchandises	-7	0		-3 367			-3 374
Provisions Produits finis		0					
Total provisions sur stocks	-7	0	0	-3 367	0	0	-3 374
Total valeur nette	33 396	0	+1 064	-3 367	0	0	31 093

Les encours correspondent à des terrains et à des opérations d'aménagement de lotissement en cours.

Les stocks de marchandises comprennent pour l'essentiel du matériel et des fournitures à installer sur le réseau : câbles, boîtes, équipements centraux et équipements clients.

16.2 Créances et dettes d'exploitation

Toutes les créances et dettes d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

16.3 Autres créances et autres dettes d'exploitation

Les autres créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros :	31/12/2023	31/12/2022
Etat, impôt sur les bénéfices	7 743	7 675
Créances fiscales hors IS	208 597	206 256
Autres créances	61 372	72 740
Impôts différés actifs	886	1 791
Compte courant Far East	6 749	6 585
Comptes courants filiales non consolidées	2 670	1 173
Charges à répartir	31 521	35 777
Charges constatées d'avance	24 415	30 996
Total	343 953	362 993

Toutes les autres créances d'exploitation sont à échéance à moins d'un an, à l'exception des charges à répartir pour lesquelles 25 432 K€ sont à échéance à plus d'un an.

Les autres dettes se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fiscales et sociales	165 073	170 349
Impôt différé passif		
Comptes courants filiales non consolidées	1	1 188
Autres dettes (*)	94 495	106 502
Produits constatés d'avance	1 028 764	868 210
Total	1 288 334	1 146 249

(*) Dont 55 394 K€ de dettes fournisseurs d'immobilisations (67 242 K€ en 2022)

17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose ainsi qu'il suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Valeurs mobilières de placement	800 702	138 651	662 051
Disponibilités	427 080	735 526	308 446
Trésorerie et équivalents de trésorerie active	1 227 782	874 177	353 604
Concours bancaires courants	-11 009	-2 478	-8 531
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette	1 216 773	871 699	345 074

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022	Variation
VMP - Equivalent de trésorerie	800 702	138 656	662 045
Total brut	800 702	138 656	662 045
Dépréciation VMP	0	-5	5
Total net	800 702	138 651	662 051

Les disponibilités consolidées peuvent être distinguées en 2 catégories :

- Les disponibilités dont disposent les sociétés de projet faisant l'objet d'un financement structuré sans recours actionnaire, qui constituent ainsi une trésorerie spécifiquement dédiée au projet (disponibilités projet).
- Les disponibilités comptabilisées dans les autres sociétés (disponibilités corporate).

En k€	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités corporate	260 451	316 576
Disponibilités projet	166 629	418 950
Total disponibilités	427 080	735 526

En k€	31/12/2023	31/12/2022
VMP corporate	519 190	102 857
VMP projet	281 511	35 799
Total VMP - Equivalent de trésorerie	800 702	138 656

18 Capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2023, le capital social est fixé à 514 K€ divisés en 513 741 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

19 Provisions

Le tableau de variation entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023 se présente ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2022	Mouvements de l'exercice				31/12/2023
		Dotation	Reprises	Variations périmètre	Autres	
Provision pour risques et charges	31 255	12 904	+3 883	0	109	40 265
Provision pour litiges	4 444	758	-422	0	22	4 802
Provision pour perte sur contrat	2 789	864	-2 788	0	0	864
Ecart acquisition	85		-85	0	0	0
Avantages au personnel	2 194	346	-533	0	-131	1 675
Total Provisions	40 767	14 892	-7 712	0	0	47 946
Dont exploitation		6 353	+7 546			
Dont exceptionnel		7 630	-81			
Dont reprise écart acquisition			-85			
Dont provision charges AGA (contrepartie charges de personnel)		869	0			

L'écart d'acquisition correspond à la hausse du pourcentage de 99,99% de la société RESOLUTION en 2013. Cet écart d'acquisition passif est repris sur 10 ans.

20 Emprunts bancaires et passifs financiers

Au 31 décembre 2023, la décomposition des emprunts se présente ainsi :

En milliers d'euros :	31/12/2023	Échéance du nominal :			31/12/2022
		- de 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Emprunts bancaires	3 166 441	325 747	1 324 082	1 516 612	3 072 028
Autres emprunts	88 410	359	88 000	53	86 397
Cenouirs bancaires courants	11 009	11 009			2 478
Intérêts courus sur emprunts	44 293	44 293			37 430
Total :	3 310 153	381 406	1 412 082	1 516 665	3 200 333

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Souscription	Remboursement	Variations de périmètre	Autres	31/12/2023
Emprunts bancaires	3 072 028	541 033	-396 617	475	50 434	3 166 441
Autres emprunts	86 397	14	-1	1	0	86 410
Intérêts courus sur emprunts	37 430	6 861		+2	0	44 293
Total :	3 197 855	547 866	-396 638	474	-50 434	3 299 144

Les autres mouvements sur les emprunts bancaires correspondent au reclassement en compte courant chez Fibre 31 du gage espèces AITHD suite au remboursement en totalité de son Crédit Relais Fonds Propres.

Par ailleurs, la dette consolidée se décompose en une dette projet et sans recours actionnaire (ci-après la « dette projet ») d'une part, et d'une dette classique, contractée dans les holdings ou les filiales industrielles (ci-après la « dette corporate ») d'autre part.

Au 31 décembre 2023, la dette bancaire se présente ainsi :

En k€	31/12/2023	31/12/2022
Dette projet sans recours actionnaire	2 132 712	2 151 199
Dont Alto	138 237	167 147
Dont Erato	213 466	168 819
Dont Salmacis	125 000	125 175
Dont Covage Haute Savoie	98 520	64 688
Dont Covage Calvados	213 854	176 134
Dont Fibre 31	185 820	236 492
Dont Octogone Fibre	135 004	138 158
Dont Yconik	180 960	110 161
Dont Losange	592 369	724 757
Dont Rosace	118 074	135 811
Dont autres	131 408	103 855
Dette corporate	1 177 440	1 049 134
Total emprunts bancaires et passifs financiers	3 310 153	3 200 333

Concernant la dette corporate :

- afin de financer son développement, AITHD a tiré durant l'exercice sur les différentes tranches de dette mezzanine pour un montant total de 68 M€ ;
- Covage Infra Concessions a remboursé durant l'exercice 80 M€ sur la dette senior levée en 2021 ;
- Covage Infra a levé une dette senior de 156 M€ sur laquelle 86 M€ ont été tirés en 2022 et 31,5 M€ en 2023.
- Altitude Infra Exploitation a souscrit un emprunt auprès d'un groupement d'établissements bancaire à hauteur de 84 millions d'euros.
- En juillet 2019, Altitude a souscrit un emprunt de 30 Millions auprès de 3 banques, CIC, BNP et SG afin de financer des besoins généraux du groupe. Cet emprunt, dont l'échéance était fixée au 25/07/2024, a été remboursé par anticipation au 30/06/2023.

21 Honoraires des commissaires aux comptes

Le tableau suivant présente le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé :

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Honoraires liés à la certification des comptes	283	243	40
Autres services fournis	8	70	-62
Groupe DEC	292	313	-21
Honoraires liés à la certification des comptes	477	311	166
Autres services fournis	22	19	3
Deloitte & Associés	500	330	170
Honoraires liés à la certification des comptes	171	68	103
Autres	171	68	103
TOTAL	962	711	251

22 Engagements hors bilan

Engagements donnés

ALTITUDE

Privilège de prêteur de deniers sur une acquisition immobilière d'un montant de 4 050K€ au profit d'un établissement bancaire.

Villas Ginkgos

Privilège de prêteur de deniers pour le prêt de 222 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition d'un immeuble d'exploitation sis 6, avenue de l'avenir à Saint Jean de Monts (85160) chez la société Ginkgos Immo.

Privilège de prêteur de deniers pour le prêt de 280 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition d'un immeuble d'exploitation sis 53, avenue René Coty à Château d'Olonne (85180) chez la société Ginkgos Immo.

Privilège de prêteur de deniers pour le prêt de 530 K€ auprès du Crédit Agricole pour l'acquisition d'un immeuble d'exploitation sis 45 rue Bonne Fontaine à Challans (85) chez la société Ginkgos Immo.

Hypothèque conventionnelle et privilège de prêteur de deniers pour le prêt de 470 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition de locaux sis 22 rue Castelnau à La Roche sur Yon (85000) chez la société Ginkgos Immo.

La société Villas Ginkgos Le Biloba s'est engagée à prendre à bail commercial auprès de chaque investisseur les lots constituant la résidence séniors Villas Ginkgos Le Biloba à Bourges.

La société Villas Ginkgos Les Amandiers s'est engagé à prendre à bail commercial auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence séniors Villas Ginkgos Les Amandiers à Monts de Marsan.

La société Villas Ginkgos Les Oliviers s'est engagée à prendre à bail commercial auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence séniors Villas Ginkgos Les Oliviers à Toulouse.

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a contracté un bail en l'état futur d'achèvement relatif aux locaux de la résidence sise à la Roche sur Yon. Le bail prendra effet à la date de constatation de l'achèvement des biens loués.

La société Villas Ginkgos Les Demeures Rouennaises s'est engagée à prendre à bail commercial auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence séniors Villas Ginkgos Les Demeures Rouennaises à Rouen.

La société Villas Ginkgos Les Figuiers s'est engagée à prendre à bail auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence séniors Villas Ginkgos Les Figuiers à Louviers.

La société Villas Ginkgos L'Albizia s'est engagée à prendre à bail commercial auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence séniors Villas Ginkgos L'Albizia à Poissy.

ATH et ses filiales

Nantissements :

Nantissement des titres et cautionnement maison mère donnée par Tutor SA pour le compte de Covage Côte Fleurie au profit des prêteurs.

Nantissement des titres et des créances associées par Tutor SA pour le compte de Tutor Europ'Essonne au profit des prêteurs.

Nantissement des titres et des créances associées par Tutor Invest pour le compte de Covage Calvados au profit des prêteurs.

Nantissement des titres de ses filiales données par Covage Infra Concessions au profit des prêteurs.

Nantissement des titres Covage Infra Concessions par Covage Infra Concessions Holding au profit des prêteurs.

Nantissement des titres Covage Infra par Infra Btob Holdco au profit des prêteurs.

Cautions solidaires / Garanties :

Cautions solidaires émises en faveur de plusieurs établissements financiers dans le cadre de l'émission de garanties à première demande au profit du Groupement de prêteurs Yconik pour 45 180 K€.

Cautions solidaires émises en faveur de plusieurs établissements financiers dans le cadre de l'émission de garanties à première demande au profit du Groupement de prêteurs Erato pour 99 246 K€.

Caution solidaire émise en faveur de La Banque Postale dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs Fibre 39 pour 22 338 K€.

Cautions solidaires émises en faveur de plusieurs établissements financiers dans le cadre de l'émission de garanties à première demande au profit du Groupement de prêteurs Octogone pour 43 860 K€.

Cautions solidaires émises en faveur de plusieurs établissements financiers dans le cadre de l'émission de garanties à première demande au profit du Groupement de prêteurs Calvados pour 10 400 K€.

Caution solidaire émise en faveur de la BNPP dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit de Trinity Défense pour 2 000 K€.

Caution solidaire émise en faveur de la BNPP dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit de Total Energies pour 2 300 K€.

Acte de cautionnement solidaire de NGE et ATH pour le compte du concessionnaire Losange au profit de la région Grand Est pour 4 336 K€.

Linkt Holding et ses filiales

Convention de nantissement du fonds de commerce et de créances de la société Linkt à hauteur de 50 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement aux termes du contrat de crédit de 50 M€ en date du 19/09/2018 entre Linkt et les Banques.

Convention de nantissement du fonds de commerce et de créances de la société Linkt à hauteur de 12 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement aux termes de l'avenant au contrat de crédit du 19/09/2018, en date du 16/12/2021 d'un montant de 12M€ entre Linkt et les Banques.

Conventions de nantissement du fonds de commerce et de créances de la société Linkt à hauteur de 18,7 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement de l'avenant au contrat de crédit du 19/09/2018, en date du 15/09/2022, d'un montant de 18,7 M€ entre Linkt et les Banques.

Conventions de nantissement du fonds de commerce et de créances de quatrième rang à hauteur de 17,5 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement de l'avenant au contrat de crédit du 19/09/2018, en date du 31/10/2023.

Engagements reçus

ALTEAME

Contre-garantie donnée par la BPI aux prêteurs d'Altéame sur les emprunts PGE pour un montant total de 482 K€.

Villas Ginkgos

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a reçu de la Société Générale une garantie à hauteur de 1 000 K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre la société Partenaires Génération 2 (le bailleur) et la société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises (le locataire).

La société Villas Ginkgos Les Demeures Rouennaises a reçu du Crédit Agricole une garantie à hauteur de 1 000 K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre la société SCI Rouen Consuls (le bailleur) et la société Villas Ginkgos Les Demeures Rouennaises (le locataire).

La société Villas Ginkgos Les Amandiers a reçu de la SOCFIM une garantie à hauteur de 1198 K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution de la convention de

gestion entre la société SCCV MONT DE MARSAN DUPARC (le promoteur) et la société Villas Ginkgos Les Amandiers (l'exploitant).

La Société Villas Ginkgos Les Figuiers a reçu du Crédit Agricole une garantie à hauteur de 713K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre la SAS RSS Louviers (le bailleur) et la société Villas Ginkgos Les Figuiers (le locataire).

AIH et ses filiales

Engagements financiers liés à la construction et l'exploitation du réseau :

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Vannes Agglo Numérique au profit de la communauté d'agglomération de Vannes pour 400 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Doubs au profit du syndicat mixte Doubs très haut débit pour 500 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Manche Fibre au profit du concédant Syndicat Mixte Manche Numérique pour 5 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit de la Région Grand-Est pour 10 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Losange Déploiement au profit d'Euler Hermès pour 5 500 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'Erbium au profit de la région Grand Est pour 5 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 06 au profit du concédant Sictiam pour 1 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Emeraude THD au profit du concédant Syaden pour 2 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de La Fibre 85 au profit du GIP Vendée Numérique pour 972 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Octogone Fibre au profit du SMO Tarn et Garonne Numérique pour 8 118 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du SMO Tarn et Garonne Numérique pour 3 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 66 au profit du Département des Pyrénées Orientales pour 3 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIC au profit du département de l'Yonne pour 5 764 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de La Fibre 85 au profit de Vendée Numérique pour 7 991 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIC au profit du département du Jura pour 3 555 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du département du Jura pour 4 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit de Doubs THD pour 6 752 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du département de l'Yonne pour 2 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Grand Lyon THD au profit de la Métropole Grand Lyon pour 1 500 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Seine Essonne au profit de CA Seine Essonne pour 170 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Clermont Communauté Networks au profit de CA Clermont pour 223 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'Altitude Infra Somme au profit de Somme Numérique pour 300 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Hérault Télécom au profit de l'Hérault pour 400 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Altitude Infra Haute Savoie au profit du Syane pour 6 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Solstice Grand Angoulême au profit de la communauté d'Agglomération du Grand Angoulême pour 400 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Côte Fleurie au profit de la Communauté de Communes Côte Fleurie pour 500 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Tutor Europ Essonne au profit de SIPPEREC pour 200 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Dunkerque Grand Littoral Networks au profit de CU Dunkerque pour 180 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Sem@for au profit de Seine et Marne Numérique pour 700 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Sem@for au profit de Arkea pour 700 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Losange au profit de la région Grand Est pour 49 000K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Losange au profit de la région Grand Est pour 11 000K€.

Engagements reçus pour Linkt Holding et ses filiales

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Lesquin le 01/02/2018 pour un montant de 84 K€.

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Saint Herblain le 07/07/2020 pour un montant de 42 K€.

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Ecully le 27/08/2020 pour un montant de 45 K€.

Caution reçue par la société Linkt Holding à hauteur de 25 K€ pour un contrat cadre réalisé avec la société SFR.

Caution délivrée par une banque à hauteur de 15K€ dans le cadre d'un contrat réalisé avec la société Lufthansa Airplus.

Actes de cautionnement délivrés par des banques dans le cadre de baux commerciaux pour un montant total de 167 K€.

Deux délégations d'assurance « Homme Clé » pour un montant total de 7 M€ ont été souscrites dans le cadre du contrat de prêt de 50 M€ et de ses trois avenants de 12 M€, 18,7 M€ et 17,5 M€.

23 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

AIH et ses filiales :

Acquisition du réseau de Gravelines

En janvier 2024, AITHD a fait l'acquisition du réseau de Gravelines, un réseau FTTH de 6 200 prises, dans une commune membre de la Communauté urbaine de Dunkerque où le Groupe est déjà présent.

En délégation de service public depuis les années 2010 successivement chez les opérateurs Numéricâble, SFR et enfin XP Fibre, la Mairie a fait le choix de nous confier son réseau.

Cette opération permet donc d'étendre notre présence sur un territoire en fort développement économique.

Financement DSP mixtes Covage

En mars 2024, AITHD a levé un prêt de 95 M€ avec la Banque Postale afin de financer les DSP mixtes issues de l'acquisition de Covage, dans le but notamment de répondre aux besoins de financement de Capex.